



Plan d'Action

Pour la Mise en Oeuvre de la **Stratégie Régionale Afrique Centrale** pour la **Prévention des Risques, la Gestion de Catastrophes et** **l'Adaptation aux Changements Climatiques** **Sensible au Genre**

Adopté par les Ministres le 13 juin 2012 et approuvé par la Conférence des Chefs d'État et
de Gouvernements le 25 mai 2015
Kinshasa, 30 octobre 2015

Révision de Libreville, 6 février 2020

Liste des Acronymes

ACC	CCA	Adaptation au Changement Climatique
ACP	ACP	Afrique, Caraïbes, Pacifique
AGNU	UNGA	Assemblée Générale des Nations Unies
BAD	AfDB	Banque Africaine de Développement
CADRI	CADRI	Initiative de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe
CAGR	ARC	Capacité Africaine de Gestion des Risques
CAH	HFA	Cadre d'Action de Hyōgo
CAPC-AC	CAPC-AC	Centre d'Application et de Prévision des Changements Climatiques en Afrique Centrale
CCAP2	CCAP2	Deuxième Plan d'Action sur les Changements Climatiques
CCNUCC	UNFCCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	COP	Conférence des Parties
CEDAW	CEDAW	Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes
CEDEAO	ECOWAS	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	ECCAS	Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale
CEMAC	EMCCA	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CENUA	UNECA	Commission Économique des Nations Unie pour l'Afrique
CER	REC	Communauté Économique Régionale
COMIFAC	COMIFAC	Commission des Forêts de l'Afrique Centrale
CRMO	RIC	Centre Régional de Mise en Œuvre
CSRRC	SFDRM	Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030
CUA	AUC	Commission de l'Union Africaine
EBPC	PDNA	Évaluation des Besoins Post-Catastrophe
EFH	EFH	Égalité entre les femmes et les hommes
FAO	UNFAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FICR	IFRC	Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
FME	GEF	Fonds Mondial pour l'Environnement
FPAMA	LDCF	Fonds pour les Pays les Moins Avancés
FVC	GCF	Fonds Vert pour le Climat
GFDRR	GFDRR	Facilité Mondiale pour la Réduction des Catastrophes et le Relèvement
GRC	DRM	Gestion des Risques de Catastrophe
GTA	AWG	Groupe de Travail Africain
IDH	HDI	Indice de Développement humain
IGDH	GDI	Indice Genre du Développement Humain
MARAC	MARAC	Système d'Alerte Précoce de l'Afrique Centrale
MASFAMU	MASFAMU	Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Familiale et de la femme, Angola
NEPAD	NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NU	UN	Nations Unies
OCHA	OCHA	Bureau de la coordination des affaires humanitaires
ODD	SDG	Objectif du Développement Durable
OIEWG	OIEWG	Groupe d'experts intergouvernemental à composition non limitée sur les indicateurs et la terminologie relative à la GRC
OMD	MDG	Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	NGO	Organisation Non Gouvernementale
ONGI	INGO	Organisation Non Gouvernementale Internationale
ONU Femmes	UN Women	Entité des Nations Unies pour l'Égalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
OSC	CSO	Organisation de la Société Civile
PAG	GAP	Plan d'Action Genre
PEID	SIDS	Petits États Insulaires en Développement
PFN	NFP	Point Focal National
PMA	LDC	Pays Moins Avancé
PMR	RMC	Pays Membre Régional de la BAD
PNUD	UNDP	Programme des Nations Unies pour le Développement

PPP	PPP	Partenariat Public-Privé
PTF	TFP	Partenaire Technique et Financier
RCA	CAR	République Centrafricaine
RDC	DRC	République Démocratique du Congo
REDD+	REDD+	Réduction des Emissions liées a la Déforestation et a la Dégradation des Forêts
REPARC	REPARC	Réseau des Parlementaires pour la Résilience aux Catastrophes en Afrique Centrale
RNB	GNI	Revenu National Brut
RRC	DRM	Réduction des Risques de Catastrophe
SAP	EWS	Système d'Alerte Précoce
SCCF	SCCF	Fonds Spécial pour le Changement Climatique
SE	M&E	Suivi-Evaluation
SIPC-ONU	UNISDR	Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Prévention des Risques de Catastrophe
SUAESAF	GEWE	Stratégie de l'UA pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
UA	AU	Union Africaine
UE	EU	Union Européenne
UNDAF	UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement
UNDRM	UNDRM	Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophe
UNFCC	UNFCC	Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
UNICEF	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UN-SWAP	UN-SWAP	Plan d'Action à l'Echelle du Système des Nations Unies pour l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes
VBG	GBV	Violence Basée sur le Genre
VIH	HIV	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WASH	WASH	Eau, Assainissement et Hygiène

1. Contexte et justification

1.1 Contexte International

Le cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030

Lors de la 3ème Conférence mondiale sur la RRC tenue du 14 au 18 mars 2015 à Sendai au Japon, les représentants des États membres des Nations Unies ont adopté le Cadre de Sendai pour la RRC 2015-2030. Ce cadre, qui prend la suite du Cadre d'Action de Hyōgo (CAH 2005-2015) est la résultante d'un processus

intergouvernemental et de consultation multipartite impliquant les organisations internationales et les parties prenantes de la société civile, les gouvernements locaux, les femmes, les enfants et les jeunes, les personnes vivants avec handicap, les personnes âgées, les universités et le secteur privé.

Le résultat escompté par ce nouveau cadre à l'horizon

2030 est « La réduction substantielle des pertes et des risques liés aux catastrophes en termes de vies humaines, d'atteinte aux moyens de subsistance et à la santé des personnes, et d'atteinte aux biens économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des personnes, des entreprises, des collectivités et des pays ».

Afin de pouvoir mesurer les progrès accomplis à l'échelle mondiale, les sept objectifs suivants ont été arrêtés au niveau international :

(i) Réduire considérablement la mortalité due aux catastrophes au niveau mondial, d'ici à 2030, de sorte que le taux moyen de mortalité mondiale pour 100 000 habitants pendant la décennie 2020-2030 soit inférieur au taux enregistré pendant la période 2005-2015;

(ii) Réduire considérablement le nombre de personnes touchées au niveau mondial d'ici à 2030, de sorte que le

taux moyen mondial pour 100 000 habitants pendant la décennie 2020-2030 soit inférieur au taux enregistré pendant la période 2005-2015;

(iii) Réduire, d'ici à 2030, les pertes économiques directes dues aux catastrophes en proportion du produit intérieur brut (PIB);

(iv) Réduire considérablement, d'ici à 2030, la perturbation des services de base et les dommages causés par les catastrophes aux infrastructures essentielles, y compris les établissements de santé ou d'enseignement, notamment en renforçant leur résilience;

(v) Augmenter considérablement, d'ici à 2020, le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe;

(vi) Améliorer considérablement, d'ici à

2030, la coopération internationale avec les pays en développement en leur fournissant un appui approprié et continu afin de compléter l'action qu'ils mènent à l'échelle nationale pour mettre en œuvre le présent Cadre; et

(vii) Améliorer sensiblement, d'ici à 2030, l'accès des populations aux dispositifs d'alerte rapide multirisque et aux informations et évaluations relatives aux risques de catastrophe.

Afin d'obtenir le résultat escompté à l'horizon 2030, il a été recommandé aux États de mener une action trans-sectorielle ciblée sur les plans local, national, régional et mondial en ce qui concerne les quatre questions prioritaires ci-après :

- Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe.
- Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer.

- Priorité 3 : Investir dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience.
- Priorité 4 : Renforcer l'état de préparation aux catastrophes pour intervenir de manière efficace et pour « mieux reconstruire » durant la phase de relèvement, de remise en état et de reconstruction

Le Cadre comprend des objectifs de leadership pour les femmes, des politiques tenant compte des sexospécificités et une référence aux services de soins de santé sexuelle et reproductive. Cependant, les femmes sont souvent incluses avec les filles et les groupes marginalisés, faisant ainsi progresser le paradigme de la « victime » ; et le terme «

égalité des sexes » n'apparaît pas dans le texte, pas plus qu'il n'y est fait référence aux droits humains des femmes.

Ce cadre, approuvé par l'Assemblée générale le 3 juin 2015 dans sa résolution 69/283, porte sur les principaux éléments d'une approche globale qui met l'humain au centre des objectifs de réduction des risques de catastrophe et s'applique aux risques de catastrophes tant causées par des aléas naturels ou par l'homme, que celles liées aux aléas et risques environnementaux, technologiques et biologiques.

Les Communautés Économiques Régionales (CERs) ainsi que leurs États membres ont été invités à revoir leurs stratégies et approches afin de les adapter à

cette nouvelle feuille de route pour ainsi contribuer efficacement à l'atteinte des objectifs du nouveau cadre qui met l'accent sur la gestion des risques plutôt que sur la gestion des catastrophes.

1.2 Le genre et les catastrophes

« Les pays qui ne favorisent pas activement la pleine participation des femmes à l'éducation, à la politique et à la vie active auront plus de mal que les autres à réduire les risques et à s'adapter au changement climatique. »

« Les femmes sont largement marginalisées dans l'élaboration des politiques de gestion des risques de catastrophe et dans les processus décisionnels, et

leurs voix ne sont pas entendues.»¹

Margareta Wahlström, Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) pour la réduction des risques de catastrophe

Les catastrophes naturelles affectent différemment les femmes, les hommes, les filles et les garçons en raison de conditions socioéconomiques, croyances culturelles et pratiques traditionnelles qui ont souvent désavantagé les femmes.² De même, les stratégies d'adaptation diffèrent entre les hommes et les femmes ainsi que leur participation aux processus de prévention, de secours, de relèvement et de reconstruction.³ Les femmes sont généralement plus vulnérables que les hommes aux effets des catastrophes naturelles et du changement climatique. Des recherches

¹ UNISDR, UNDP and IUCN, Making Disaster Risk Reduction Gender-Sensitive: Policy and Practical Guidelines, 2009, p. 24.

² Eric Neumayer et Thomas Plümper, "The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002," *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 97, issue. 3, 2007, pp. 551–566. Neumayer et Plümper ont analysé les catastrophes dans 141 pays et ont constaté que dans les pays où les femmes et les hommes jouissaient de droits égaux, les taux de mortalité étaient égaux pour les deux sexes.

³ Voir par exemple : Elaine Enarsson, "Promoting Social Justice in Disaster Reconstruction: Guidelines for Gender-Sensitive and Community-Based Planning," in K.R. Gupta, ed., *Urban Development Debates in the New Millennium* (New Delhi, India: Atlantic Publishers and Distributors, 2005), pp. 25-33, and World Bank, *Gender and Climate Change: Three Things You Should Know*, 2011, p. 7.

montrent que dans la plupart des situations de crise, les femmes et les enfants représentent la majorité des personnes touchées (par exemple, plus de 75 % des personnes déplacées par des catastrophes naturelles, et généralement 70 à 80 % de celles qui ont besoin d'aide dans les situations d'urgence).⁴ En conséquence, les taux de mortalité en cas de catastrophe sont plus élevés pour les femmes que pour les hommes, en particulier dans les pays où les droits économiques et sociaux des femmes sont limités. Certaines études portant sur les femmes et les enfants ont

montré qu'ils courent 14 fois plus de risques que les hommes de mourir dans des catastrophes naturelles.⁵

Les femmes apportent une contribution essentielle à la gestion des risques de catastrophes et climatiques.

Bien que les femmes n'occupent pas nécessairement des postes visibles de direction politique en grand nombre, elles sont néanmoins essentielles au tissu social d'une société et, par conséquent, à sa capacité de résilience. Elles façonnent les comportements et transmettent la culture et les connaissances par l'intermédiaire des réseaux

familiaux et sociaux, essentiels aux efforts de prévention des risques et d'intervention.⁶ En outre, le leadership des femmes dans les organisations de la société civile peut assurer leur participation à des processus plus formels de RRC, d'intervention et de relèvement.⁷ Le travail des femmes est important dans tout l'éventail économique et doit être pris en compte dans les efforts de GRC. Les femmes assurent souvent des fonctions d'enseignantes, d'infirmières, de travailleuses sociales, etc., A ce titre, elles sont bien placées pour évaluer les besoins de la

communauté et mettre en œuvre des programmes de secours et de redressement en cas de catastrophe.⁸ Dans les zones rurales, les femmes jouent un rôle crucial pour les moyens de subsistance agricoles et pastoraux, en assumant souvent d'importantes responsabilités dans la gestion des ressources de production telles que la terre, l'eau, le bétail, la biodiversité, le fourrage, le carburant et la nourriture. Elles contribuent également au travail et à la génération de revenus et accomplissent une quantité disproportionnée de travail quotidien dans les sphères du ménage et de la communauté.⁹

⁴ Ces chiffres reflètent le pourcentage démographique typique de la population des pays en développement. Chew et Badras. "Caught in the Storm: The Impact of Natural Disasters on Women, Global Fund for Women," 2005, p. 4, www.globalfundforwomen.org/storage/images/stories/downloads/disaster-report.pdf. Lorena Aguilar, Climate Change and Disaster Mitigation, International Union for Conservation of Nature, 2004.

⁵ Ariana Araujo et Andrea Quesada-Aguilar, Gender Equality and Adaptation, International Union for Conservation of Nature, 2007, www.gdnonline.org/resources/IUCN_FactsheetAdaptation.pdf; UNDP, Gender and Disasters, October 2010. Voir aussi : Neymayer et Plumper, op. cit.; Oxfam, The Tsunami's Impact on Women, Briefing Note, 2005, <http://www.oxfam.org/en/policy/bn050326-tsunami-women>. Toutefois, les hommes peuvent être plus enclins à adopter des comportements à risque en raison des normes sociales en vigueur, ce qui peut entraîner des taux de mortalité plus élevés chez les hommes comme cela a été observé dans les réactions à l'ouragan Mitch. Voir par exemple: World Bank, "Hurricane Mitch: The gender effects of coping and crises," Poverty Reduction and Economic Management Notes, August 2007, No. 57.

⁶ Brookings 2012. Brookings Institution: The Year of Recurring Disasters: A Review of Natural Disasters in 2012: Ferris, Petz, Stark: Chapter 4: DRM A Gender Sensitive Approach.

⁷ Par exemple, des recherches ont montré que les groupes de femmes ont joué un rôle important dans au moins certains processus de paix, même si les femmes n'étaient pas officiellement à la " table des négociations ". Voir : Brookings-Bern Project on Internal Displacement, Addressing Internal Displacement in Peace Processes, Peace Agreements and Peace-Building, Septembre 2007.

⁸ Brookings 2012. Brookings Institution: The Year of Recurring Disasters: A Review of Natural Disasters in 2012: Ferris, Petz, Stark: Chapter 4: DRM A Gender Sensitive Approach.

⁹ Christian Nellemann et al., (eds.), Women at the Frontline of Climate Change: Gender Risks and Hopes. A Rapid Response Assessment, United Nations Environment Programme, GRID-Arendal, 2011, p. 29, www.unep.org

De nombreux exemples montrent que les femmes sont de puissants agents du changement pendant et après les catastrophes. Toutefois, le défi consiste à traduire les politiques en actions efficaces. *"Beaucoup de travail réel est fait par les femmes, mais n'est pas intégré dans les politiques et le processus de prise de décision. C'est un défi pour les femmes d'être visibles."* (Ancien gouverneur de la préfecture de Chiba au Japon, Akiko Domoto).¹⁰ Cet écart est évident partout dans le monde.

Les organisations féministes de la société civile actives dans le domaine de la RRC se sentent exclues des programmes nationaux de préparation aux urgences et autres programmes de réduction des risques de

catastrophe.¹¹ C'est le résultat d'une enquête réalisée en 2009 par la Commission Huairou, en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Asie, en Afrique et dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. De même, en termes de négociations, de processus et d'institutions sur le changement climatique, la tendance est au manque de participation formelle des femmes, malgré un engagement local important.¹²

1.3 Contexte de la Région Afrique

1.3.1 Les recommandations de la 7ème réunion du Groupe de travail africain

Au niveau continental, la Commission de l'Union Africaine (CUA), le Bureau régional Afrique de la Stratégie internationale pour la prévention des risques de

catastrophe des Nations Unies (SIPC-ONU) et le Secrétariat général de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) ont organisé, du 21 au 23 juillet 2015, à Yaoundé, au Cameroun, la 7ème Réunion du Groupe de Travail Africain pour revoir le Programme d'action élargi pour la mise en œuvre de la Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe à la lumière du Cadre de Sendai. L'objectif principal de cette réunion continentale était d'offrir aux CERs et aux États membres de la CUA, l'occasion de se prononcer sur le nouveau cadre et de faire avancer sa mise en œuvre en Afrique.

Le 23 juillet 2015, au sortir de la 4ème Conférence ministérielle sur la RRC qui

s'en est suivi, les ministres africains en charge de la RRC ont, par la Déclaration ministérielle de Yaoundé, invité les États membres et les Communautés économiques régionales de l'UA, à mettre leurs stratégies, programmes et actions en phase avec le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 et lancé un appel aux États pour inclure et intégrer la RRC dans leurs politiques et programmes de développement économique au regard du fait que la réduction des risques est l'outil le plus important pour la résilience et le développement durable.

1.3.2 Stratégie de l'UA pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

La Stratégie de l'UA pour l'égalité entre les hommes et les femmes et l'autonomisation des femmes (GEWE) 2018-2027 présente le plan de mise en œuvre de

¹⁰ UN International Strategy for Disaster Reduction, "Japanese experts call for gender equality," 2012.

¹¹ Huairou Commission (HC), "Women's Views from the Frontline," 2009.

¹² Christine Haigh et Bernadette Vallye, Gender and the Climate Change Agenda: The impacts of climate change on women and public policy, Women's Environmental Network, 2010; Christian Nellemann et al., (eds), Women at the Frontline of Climate Change: Gender Risks and Hopes. A Rapid Response Assessment, 2011, pp. 31-33; Streamlining Climate Change and Gender: Gender Equality, Climate Caucus, accessed 7 March 2013.

l'Aspiration 6 de l'Agenda 2063 et les principes consacrés à l'article 4 (l) de l'Acte constitutif de l'UA : « Promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes » ainsi que des engagements clés à l'échelle continentale et mondiale. La stratégie a été adoptée par le Conseil exécutif en juillet 2018. Cette stratégie est la feuille de route de l'organisation pour respecter ses engagements en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Selon la stratégie, des îlots de bonnes pratiques montrent qu'un changement rapide est possible dans le domaine de l'égalité des sexes. Par exemple, treize pays d'Afrique figurent aujourd'hui parmi les premiers pays du monde en ce qui concerne la représentation des femmes dans les parlements nationaux. Cela souligne l'importance des mesures

temporaires spéciales pour promouvoir la parité entre les sexes dans la prise de décisions. La Stratégie s'articule autour de 4 piliers principaux, qui sont chacun « décomposés » en quatre niveaux différents qui comprennent, par ordre décroissant: Résultats ultimes, Résultats intermédiaires, Interventions et Activités. Le tableau en annexe indique le niveau supérieur « Pilier » avec le « Résultat ultime » souhaité.

1.4 Contexte de la région Afrique Centrale

Les pays de l'Afrique centrale sont de plus en plus exposés aux nombreux risques de catastrophes notamment d'origine géophysique, hydrométéorologique, sanitaire qui les fragilisent davantage. À cela, s'ajoute le phénomène du changement climatique qui contribue à l'aggravation des catastrophes naturelles comme l'avait souligné il y a quelques années

le Secrétaire général de l'ONU en ces termes : « Les changements climatiques vont en principe accroître la sévérité et la fréquence des aléas naturels. Étant donné que nos grandes villes sont de plus en plus vulnérables, ces aléas naturels risquent dès lors de se transformer en de catastrophes plus graves que celles que nous avons connues jusqu'ici. Nous avons tout simplement l'obligation morale, sociale et économique d'instaurer la résilience face aux catastrophes d'ici 2015. D'autant plus que la mise en application du Cadre d'action de Hyōgo nous aide également à réaliser les Objectifs du Millénaire».¹³

En effet, au cours de la décennie du « Cadre d'action de Hyōgo 2005-2015 (CAH): pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes », la région de l'Afrique centrale a connu

des catastrophes naturelles majeures, liées plus particulièrement à des phénomènes hydrométéorologiques qui ont touché des centaines de milliers de personnes et infligé des pertes économiques considérables aux États de la région. À titre illustratif, nous pouvons citer les sécheresses en 2009 et en juin 2012 et les inondations de 2010 et de juillet à septembre 2012 au Tchad, les inondations dévastatrices en République Centrafricaine et au nord du Cameroun de 2010 à 2012.

Les analyses mettent en évidence l'extrême vulnérabilité des populations et bien d'autres facteurs qui contribuent à cette tendance la croissante démographique, la pauvreté, la pression exercée par le développement dans les zones à risque, les faiblesses dans la vision de la gestion des risques de catastrophe, les conflits, la dégradation de l'environnement,

¹³ Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU, 1217, 45

des modes de développement non viables qui conduisent souvent à des niveaux plus élevés de vulnérabilité, ainsi que l'urbanisation rapide, anarchique et non planifiée. Cette vulnérabilité est exacerbée par les effets des changements climatiques.

Ces changements climatiques font peser une menace croissante sur les moyens de subsistance des populations de la région. Les perturbations du cycle de l'eau peuvent engendrer des pénuries d'eau et des mauvaises récoltes. L'élévation du niveau de la mer menace directement les zones côtières et les pays insulaires (ex : Sao Tomé et Príncipe) avec des phénomènes d'érosion côtière accélérée, et des inondations plus fréquentes.

Aux pertes humaines et économiques causées par ces catastrophes naturelles s'ajoutent celles liées aux épidémies (aléas biologiques) et aux conflits armés.

1.4.1 L'adoption de la Politique générale de la région en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles

Malgré l'inscription tardive de la Région dans la vision globale du CAH 2005-2015, due entre autre, à l'instabilité politique qui a caractérisé les États de la région pendant ladite période, il se dégage de l'analyse de la photographie actuelle en Afrique centrale que la Région et certains États ont fait des avancées significatives dans le suivi de ce cadre d'action de Hyogo : en témoigne l'Adoption en 2007 à Brazzaville par les Chefs d'États et de Gouvernements de la CEEAC de la Politique générale de la région en matière d'environnement et de gestion

des ressources naturelles, qui a inscrit les questions relatives à la gestion des risques de catastrophe sur quatre des douze axes d'orientation stratégiques. Il s'agit des axes d'orientation stratégique 1, 5

et 11 qui traitent respectivement de la lutte contre la dégradation des sols, la sécheresse et la désertification, de la lutte contre les changements climatiques et de l'évaluation et alerte rapide pour la gestion des catastrophes naturelles ou provoquées.

1.4.2 L'approbation de la Stratégie régionale Afrique centrale par la conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC

La Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEEAC tenue à N'Djamena, le 25 mai 2015, a approuvé, par la Décision n° 46/CEEAC/CCEG/XVI/15, la Stratégie Régionale Afrique Centrale pour la Prévention des Risques, la Gestion des Catastrophes et l'Adaptation aux Changements Climatiques.

1.4.3 Les progrès enregistrés en Afrique Centrale

En termes de réalisations, la prise en compte de la prévention des risques de catastrophes et de l'adaptation au changement climatique s'est traduite par les avancées suivantes :

- L'allocation progressive et significative des ressources propres au domaine de la prévention des risques, une coopération stratégique et opérationnelle avec les partenaires au développement pour le renforcement des capacités internes de l'institution en vue de mieux soutenir les Etats, la mise en place d'une plateforme régionale qui se tient annuellement. Elle a déjà tenu trois sessions dont l'une à Douala au Cameroun, la deuxième à Libreville au Gabon, la troisième à Yaoundé au Cameroun et la quatrième à Kinshasa en République Démocratique du Congo respectivement en 2012, 2013, 2014 et 2015.
- L'organisation de forum annuels de prévisions

climatiques saisonnières pour la prévention des risques ;

- L'organisation de consultations régionales annuelles sur la préparation et la réponse aux catastrophes ;
- La création d'un centre climatologique régional lors de la XVIème session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement tenue à N'Djamena au Tchad le 25 mai 2015. basé à Douala, Cameroun, ce centre bénéficie de l'appui de la Banque Africaine de Développement sur financement des fonds Intra-ACP 47 de l'Union Européenne ; et enfin
- La mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités, d'appui au dialogue politique et à la coordination, d'évaluation des aléas et des vulnérabilités, avec l'appui de la Banque Mondiale/

GFDRR (Facilité Mondiale pour la Prévention des Catastrophes et le Relèvement), sur financement des fonds Intra-ACP de l'Union Européenne.

1.4.4 Déclaration de N'Djamena

La Déclaration de N'Djamena en 2014 a été signée pour réaffirmer les engagements régionaux et internationaux de la CEEAC (y compris la résolution 1325) envers les femmes, la paix et la sécurité. C'est un engagement à promouvoir le leadership et la participation politique de la femme et intégrer l'égalité de genre, autonomiser la femme dans un certain nombre d'activités des parlements respectifs, et entreprendre le renforcement des institutions pour la bonne gouvernance en tant que facteur important de la prévention des conflits dans la sous-région.

1.4.5 Politique Genre de la CEEAC

La politique Genre de la CEEAC envisage une communauté dans laquelle les hommes et les femmes jouissent de droits égaux, développent leurs compétences et contribuent en tant que partenaires égaux à la construction d'une société juste et prospère pour tous, et au développement durable de l'Afrique centrale. Plus précisément, la politique recommande d'accroître l'efficacité des dialogues régionaux, nationaux et communautaires et encourage l'expansion des outils de planification et de budgétisation sexospécifiques, ainsi qu'une large participation à la ratification, à l'intégration et à l'application effective des instruments juridiques et politiques visant à éliminer les contraintes structurelles et systémiques. Ces contraintes érigent des obstacles persistants à l'égalité et à l'autonomisation des femmes et sont à l'origine

de la violence à leur égard. Trois des objectifs spécifiques de la politique de genre de la CEEAC sont :

- Promouvoir l'efficacité des politiques par l'institutionnalisation du genre et l'autonomisation économique et politique des femmes ;
- Améliorer la santé des femmes et les soins aux personnes vivant avec le VIH ;
- Améliorer les capacités et les résultats des mécanismes de paix et de sécurité pour répondre à la violence basée sur le genre (VBG), aux stéréotypes et aux pratiques néfastes.

L'axe stratégique 4 de la politique genre de la CEEAC «Mobilisation de ressources pour les questions de genre dans le développement durable et les enjeux du climat » découlant de l'objectif 1 sur l'efficacité des politiques par l'institutionnalisation du genre, est directement lié à la RRC et

présente des opportunités d'intégration du genre en RRC.

Au niveau des Etats, des cadres législatifs pour la RRC se mettent en place. On peut noter l'intégration progressive des questions liées à la gestion des risques de catastrophes et au changement climatique dans les documents de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté ou dans les plans nationaux de développement. Quatre États sur onze disposent de plateformes nationales de RRC et trois ont développé des stratégies nationales pour la prévention des risques. Des efforts de décentralisation des activités des plateformes ont été relevés dans les pays qui en disposent.

Sur le plan de la connaissance des aléas et des vulnérabilités ainsi que sur les risques qui s'y rattachent, le manque voire l'absence de données caractérise l'ensemble de la Région. Quelques efforts sectoriels sont à noter, mais il

persiste un manque de capacités dans ces domaines, notamment en ce qui concerne la compréhension des risques.

Presque tous les États disposent d'un mécanisme plus ou moins formel de réponse aux catastrophes. Quelques-uns ont développé des plans de contingence et s'efforcent d'organiser des exercices de simulation. Mais si la plupart des États disposent de mécanismes d'intervention humanitaire, la prise en compte de la réduction des risques de catastrophes est encore très insuffisante.

Il est à noter un début d'implication et de sensibilisation des médias dans quelques États en ce qui concerne le rôle qu'ils doivent jouer en matière de RRC, l'utilisation des événements commémoratifs internationaux célébrés chaque année, tels que la journée internationale de prévention des catastrophes comme plage de sensibilisation et de formation de masse dans

la plupart des États. Des initiatives sont en cours dans quelques pays pour intégrer la RRC dans les programmes d'enseignement du primaire et du supérieur.

1.4.6 Les défis majeurs à relever en Afrique centrale

La gestion des risques de catastrophe, comme processus multidisciplinaire et multipartite, constitue encore à ce jour, en Afrique centrale, un défi majeur qui exige un engagement politique fort des États et des institutions nationales et régionales. Elle appelle à l'intégration de la prévention des risques dans toutes les politiques publiques et tous les secteurs, en suivant une démarche participative impliquant toutes les parties prenantes.

Sur le plan de la compréhension des risques de catastrophe, la région ne dispose pas de banque de données sur les aléas, les

risques et les vulnérabilités, ce qui ne permet pas la mise en place d'un système de collecte, de documentation et d'analyse des données.

Au plan de la gouvernance, l'Afrique centrale a besoin d'un plaidoyer de haut niveau pour susciter l'engagement politique effectif des décideurs.

Le développement du processus au niveau des communautés de base n'est pas encore effectif en raison du retard accusé et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des activités de réduction des risques de catastrophe est une des difficultés majeures dans tous les États de la région. Il en est de même pour l'intégration de la RRC dans les programmes de développement et dans tous les secteurs d'activités.

Le problème de manque de stratégie et de mécanisme de coordination dans la plupart des États persiste, ce qui rend difficile la coordination et le

plaidoyer, nonobstant quelques missions de terrain.

Au plan de la préparation et réponse aux catastrophes, des difficultés persistent encore quant à la transformation des données météorologiques en produits utilisables pour la prévention des risques.

La présente version révisée du Cadre d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Afrique Centrale pour la Prévention des Risques, la Gestion des Catastrophes et l'Adaptation aux Changements Climatiques, tire sa source du Cadre de Sendai pour la RRC 2015-2030 ainsi que des recommandations de la 4ème Conférence ministérielle africaine sur la RRC et traduit l'engagement ferme de la CEEAC à s'aligner sur les nouvelles orientations du Cadre de Sendai qui, non seulement fixe les objectifs à atteindre durant les 15 prochaines années ainsi que les priorités d'action pour y

parvenir mais aussi définit les rôles des parties prenantes dans sa mise en œuvre.

2. Priorités d'Action pour la Mise en Oeuvre du Cadre de Sendai en Afrique Centrale Sensible au Genre

Priorité du cadre de Sendai	Recommandations de la 4ème Conférence ministérielle de Yaoundé		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais	Acteurs	Résultats
Priorité 1 : comprendre les risques de catastrophe	Au niveau régional	Générer et diffuser les informations et des connaissances des risques pour la prise de décision, y compris pour les questions transfrontalières et interculturelles	Développer des bases de données sexospécifiques des événements induits par les aléas météorologiques	2020-2030	CAPC-AC Secteur privé	Existence des bases de données actualisées
			Mener une étude sur l'accès des femmes et des hommes aux informations sur les catastrophes et sur les risques	2020-2030	CEEAC CAPC-AC Universités	Etude disponible et accessible
			Rendre le CAPC-AC opérationnel pour la centralisation des données météorologiques	2020-2022	CEEAC CAPC-AC	Données centralisées, vulgarisées et diffusées
			Intégrer le genre dans les plans MARAC (Mécanisme d'Alerte Rapide de l'Afrique Centrale)	2020-2024	CEEAC MARAC	Plans MARAC actualisés
			Appuyer les Etats pour la mise en place d'un système de collecte et de gestion des données sexospécifiques dans le domaine de la RRC	2020-2030	CEEAC Etats Membres	Système de collecte, de gestion, et d'actualisation des données sexospécifiques opérationnel

Priorité du cadre de Sendai	Recommandations de la 4ème Conférence ministérielle de Yaoundé		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais	Acteurs	Résultats
			Élaborer et actualiser le profil des risques de catastrophe sensible au genre pour l'Afrique Centrale	2020-2030	CEEAC	Profil de risques élaboré et actualisé
			Appuyer et fournir des directives aux Etats Membres sur la manière de réaliser des profils de risque sensibles au genre, et élaborer des stratégies et des plans d'action RRC. (Inclure une évaluation complète des différents défis rencontrés par les femmes et les hommes et une évaluation des budgets nationaux de GRC sur la protection des femmes en cas de catastrophe)	2020-2023	CEEAC	Directives pour l'élaboration de stratégies et plans d'action RRC sensibles au genre élaborées et disponibles
			Mettre à jour et animer le Site Web de la CEEAC afin de partager les bonnes pratiques de RRC sensible au genre, le Plan d'Action 2020-2030 de la CEEAC ; la base de données actualisée des points focaux en charge de RRC et de Genre ; les politiques, les stratégies et les plans d'action des états membres en matière de Genre et de RRC	2020-2030	CEEAC	Un Site Web fonctionnel et actualisé
	Au niveau national	Institutionnaliser l'évaluation et l'analyse des risques pour la prise des décisions éclairée, tenant compte du risque	Organiser des campagnes publiques d'information, d'éducation, de sensibilisation et de communication sur la RRC sensible au genre	2020-2030	CEEAC Etats Membres PTF Acteurs de la société civile Collectivités locales Médias	Les campagnes sont réalisées et les communautés locales et populations autochtones sensibilisées

Priorité du cadre de Sendai	Recommandations de la 4ème Conférence ministérielle de Yaoundé		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais	Acteurs	Résultats
		dans tous les secteurs	Appuyer le plaidoyer et le lobbying sur les vulnérabilités, les capacités, les besoins et les préoccupations sensibles au genre en matière de RRC	2020-2030	CEEAC Etats Membres Acteurs de la société civile Collectivités locales	Parties prenantes appuyées dans leurs activités de plaidoyer et de lobbying
			Élaborer et/ou actualiser le profil des risques de catastrophes sensible au genre au niveau national, en se basant sur le profil régional	2020-2030	Etats Membres	Le profil de risques de catastrophes national élaboré et/ou actualisé, et disponible
			Formation des formateurs en faveur des points focaux Genre, les points focaux RRC, le REPARC, le secteur privé et la société civile	2020-2022	CEEAC	La formation est réalisée
			Mettre en place un mécanisme national de collecte et d'analyse des données pour la prise des décisions (techniciens, chercheurs, scientifiques, universitaires, administrations, société civile, communautés locales, etc.)	2020-2030	CEEAC Etats Membres PTF	Mécanisme mis en place et opérationnel
Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophes	Au niveau régional	Mettre en place des mécanismes d'échange des meilleures pratiques de la RRC, des leçons	Aligner les politiques de Ressources Humaines de la CEEAC dans le cadre de la GRC aux initiatives de l'UA sur l'équité genre : enquête sur le nombre de personnel ; utilisation des mesures spéciales ; parité lors des rencontres	2020-2022	CEEAC	Politiques de Ressources Humaines alignées sur les initiatives de l'UA

Priorité du cadre de Sendai	Recommandations de la 4ème Conférence ministérielle de Yaoundé		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais	Acteurs	Résultats
pour les gérer		tirées et des expériences entre les États membres	Poursuivre l'organisation des sessions de plateforme et d'autres réunions sur la gestion de risque en matière de GRC et du Genre avec les points focaux des Etats membres	2020-2030	CEEAC	Sessions de plateforme et autres réunions sur la GRC et le genre organisées
			Développer les programmes de formation et d'éducation axés sur la RRC sensible au genre et les incorporer dans les cursus de formation (scolaire, secondaire, universitaire, technique et professionnel)	2020-2030	CEEAC Institutions scolaires, universitaires et d'enseignement technique et professionnel	Les programmes de formation et d'éducation axés sur la RRC sensible au genre sont développés et enseignés
			Développer des stratégies et des plans d'action nationaux de RRC Sensible au Genre	2020-2030	Etats Membres	Stratégies et plans d'action nationaux élaborés et mis en œuvre
	Au niveau national	Elaborer des politiques, des stratégies, des plans et des cadres institutionnels et juridiques pour la RRC	Prendre en compte l'approche genre dans les cadres politiques, institutionnels et juridiques pour la RRC	2020-2022	CEEAC Etats Membres	Cadres politiques, institutionnels et juridiques élaborés, révisés et adaptés
Priorité 3 : Investir dans la RRC aux fins de la résilience	Au niveau régional	Mettre en place un mécanisme de transfert de	Évaluer les besoins d'investissements pour la RRC sensible au genre et faire le plaidoyer pour la mobilisation des ressources	2020-2030	CEEAC	Besoins d'investissements pour la RRC

Priorité du cadre de Sendai	Recommandations de la 4ème Conférence ministérielle de Yaoundé		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais	Acteurs	Résultats
		risque fonctionnel et un mécanisme de projection financière				sensible au genre évalués, plaidoyer effectué et ressources disponibles
		Renforcer la collaboration avec les bailleurs et les compagnies du secteur privé travaillant dans le domaine des produits d'assurance et de réassurance pour garantir les femmes et les hommes contre les risques de catastrophe	2020-2025	Etats Membres Bailleurs Compagnies d'assurance et réassurance Secteur privé	Produits d'assurance et de réassurance contre les risques de catastrophe accessibles aux femmes et aux hommes	
		Nouer des partenariats stratégiques avec les PTF et philanthropes, les ONG et le secteur privé afin de promouvoir l'investissement en matière de renforcement de la résilience sensible au genre	2020-2030	Etats Membres PTF et philanthropes ONG	Résilience sensible au genre renforcée	
		Création d'un Fonds National pour la GRC	2020-2030	CEEAC Etats Membres PTF	Fonds opérationnel et ressources mobilisées et disponibles	
	Au niveau local	Mettre en œuvre des programmes de micro-assurance et de	Inciter les communautés à souscrire aux micro-assurances	2020-2030	Etats Membres	Micro-assurances souscrites

Priorité du cadre de Sendai	Recommandations de la 4ème Conférence ministérielle de Yaoundé		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais	Acteurs	Résultats
		protection du revenu				
Priorité 4 : Renforcer la préparation pour une réponse efficace, et mieux reconstruire dans le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction	Au niveau régional	Mettre en place / renforcer des systèmes d'alerte rapide multi-aléas pour une action rapide et en temps opportun.	Concevoir un canevas d'évaluations des besoins post catastrophes sensibles au genre en utilisant le profil des risques des catastrophes élaboré conformément à la priorité 1	2020-2030	CEEAC Etats Membres PTF ONG OSC Institutions de recherche	Prise en compte du genre dans les évaluations des besoins post-catastrophes
			Concevoir un système d'alerte précoce qui soit sensible au genre, basé sur le profil des risques de catastrophe réalisé conformément à la priorité 1	2020-2030	CEEAC CAPC-AC Etats Membres PTF AGEOS ONG	Système d'alerte précoce informant les femmes, les hommes, les filles et les garçons conçu et disponible
			Renforcer la logistique humanitaire en ajoutant les produits vitaux qui prennent en compte les besoins des femmes, des hommes, des filles et des garçons sur la base du profil des risques de catastrophe de risque élaboré conformément à la priorité 1 et aux normes SPHERE	2020-2030	CEEAC Etats Membres PTF OSC	Logistique humanitaire renforcée et besoins pris en compte
			Promouvoir la participation des femmes et des filles dans la prise de décision en matière de prévention, de préparation, de réponse et de reconstruction	2020-2030	CEEAC Etats Membres PTF OSC	Femmes intégrées dans la prise de décision

Priorité du cadre de Sendai	Recommandations de la 4ème Conférence ministérielle de Yaoundé		Actions prioritaires pour l'Afrique Centrale	Délais	Acteurs	Résultats
	Au niveau national	Mettre en place / renforcer le centre de coordination d'urgence	Intégrer le genre dans toutes les politiques, plans et les programmes de préparation et réponse aux catastrophes en utilisant le profil des risques de catastrophes élaboré conformément à la priorité 1	2020-2030	CEEAC Etats Membres	Prise en compte du genre dans les politiques, plans et programmes de préparation et réponse aux catastrophes
			Développer des mécanismes opérationnels qui répondent aux besoins spécifiques des hommes, des femmes, des filles et des garçons en situation d'urgence en utilisant le profil des risques de catastrophe réalisé conformément à la priorité 1 (Améliorer la prise en charge en matière de survie au profit des femmes, des hommes, des filles et des garçons ; s'assurer de planifier et de budgétiser la protection contre les Violences Basées sur le Genre (VBG), autonomisation socio-économique, ...)	2020-2030	CEEAC Etats Membres PTF OSC	Prise en compte du genre par les mécanismes opérationnels

Plan d'Action de Yaoundé 2015 - 2017

Objectif 1 : Renforcer les connaissances sur les risques et les vulnérabilités au niveau de la sous-région					
Besoins prioritaires	Activités	Résultats	Responsables	Partenaires	Deadline
Identifier, récolter et analyser les données sur les risques et les vulnérabilités pour les pays de la sous-région et intégrer les résultats dans la programmation	Appui aux états membres pour faire l'état des lieux des enquêtes et analyses de risque existants au niveau de la sous-région	Un état des lieux des capacités disponibles est réalisé	CEEAC avec l'appui des Etats/Points Focaux Nationaux)	Agences des Nations Unies, Universités, ONGs	2016 - 2017
	Inciter les états à la mise en place et à la redynamisation d'un observatoire des risques	Analyse sur la réduction des risques disponibles	CEEAC avec l'appui des Etats/Points Focaux Nationaux	Agences des Nations Unies, Universités, ONGs	2016 - 2017
	Mise en place d'une base de données sur les risques et les vulnérabilités au niveau des Etats	Répertoire des risques et catastrophes disponible	Etat/Points Focaux Nationaux (PFN)	CEEAC et Partenaires techniques	2016 - 2017
	Développement de cartographies des risques et vulnérabilités au niveau de la sous-région et des Etats	Cartographie des risques disponibles	Etat/PFN	CEEAC et partenaires techniques	2016 - 2017
Objectif 2 : Améliorer les mécanismes de prévention et d'alerte					
Besoins prioritaires	Activités	Résultats	Responsable	Partenaires	Deadline
communiquer et échanger sur les alertes à temps, entre niveau local et national	Evaluer et renforcer les systèmes d'alerte précoce (SAP) existants au niveau local et national	SAP local et national mis à jour et renforcé	Point Focal National pour la Gestion des Catastrophes (à travers la structure nationale identifiée)	Agences des Nations Unies, institutions techniques nationales et régionales	2016 - 2017
	Renforcer le système d'alerte précoce au niveau régional par type de risque	SAP Régional renforcé	Secrétariat Général de la CEEAC	Institutions techniques régionales	2016 - 2017
Disposer d'une plateforme provinciale et nationale opérationnelle pour la RRC	Créer une plateforme locale/ communale, provinciale/régionale et nationale de RRC	Plateformes nationales de RRC crée	Un comité Inter Ministériel + parties prenantes	Agences des Nations Unies, institutions techniques nationales et régionales	2016 - 2017



Objectif 3: Accroître les capacités de préparation et de réponse aux crises, au niveau national et régional					
Besoins prioritaires	Activités	Résultats	Responsable	Partenaires	Deadline
assurer les capacités nationales minimales pour la gestion des catastrophes	Réalisation d'une analyse des capacités de préparation et réponse pour deux pays prioritaires sur base de l'analyse des risques)	Une analyse des capacités est réalisée dans deux pays prioritaires	Sous la coordination du Point Focal National sur la gestion des catastrophes	CADRI (Nations Unies)	2016 - 2017
renforcer la préparation et réponse des équipes des protections civiles et des autorités ainsi que des populations	Créer des outils de sensibilisation sur la préparation/réponse pour les populations	Des outils de sensibilisation sont créés et la population est sensibilisée sur la RRC via des actions ciblées	Sous la coordination du Point Focal National sur la gestion des Catastrophes	Agences des Nations Unies, ONGs	2016 - 2017
	Organisation de formations pour les équipes nationales en charge de la gestion des catastrophes et les autorités	Des sessions de formation sont organisées pour les équipes de gestion de catastrophes ainsi que des séances de sensibilisation auprès des autorités	Sous la coordination du Point Focal National Gestion des Catastrophes	Agences des Nations Unies, ONGs	2016 – 2017
	Élaboration et revue des plans de contingence nationaux multirisques et opérationnels	Les plans de contingence multirisques au niveau national sont élaborés	Sous la coordination du Point Focal National Gestion des Catastrophes	Agences des Nations Unies, ONGs	2016 - 2017
	Création d'une équipe sous régionale de gestion de catastrophes	Les membres de l'équipe sont sélectionnés et formés	CEEAC et Etats membres	OCHA, autres institutions régionales	2016 – 2017
	Mise à jour et suivi des actions de préparation aux élections	Les activités liées à la préparation des élections sont réalisées	CEEAC et Etats membres	OCHA, autres institutions régionales	2016 - 2017

Objectif 4 : Renforcer et améliorer le cadre institutionnel et juridique relatif à la réduction des risques et à la gestion des catastrophes

Besoins prioritaires	Activités	Résultats	Responsable	Partenaires	Deadline
Renforcer le cadre juridique et institutionnel de gestion des catastrophes	Faire un Etat des lieux des cadres juridiques existants	Les cadres juridiques existants sont répertoriés	Point focal national Gestionnaires de catastrophes des SN Autres Acteurs humanitaires	FICR, CEEAC, réseau des parlementaires	2016 - 2017
	Mettre en place un cadre juridique de gestion des catastrophes	Un cadre juridique de gestion des catastrophes est mis en place	Point focal national	FICR, CEEAC, réseau des parlementaires	2016 - 2017
	Renforcer le cadre juridique de gestion des catastrophes	Le cadre juridique de gestion des catastrophes est renforcé	Point Focal National	FICR, CEEAC, réseau des parlementaires	2016 - 2017
Développer un cadre approprié de coordination pour la gestion des catastrophes au niveau des Etats	Le processus de création d'une agence unique pour la gestion des catastrophes au niveau national est initié	Une agence unique de gestion des catastrophes est créée au niveau de chaque pays membre	Point focal national	OCHA	2016 - 2017
Renforcer les capacités de la cellule structurelle de la CEEAC	Mettre à disposition des ressources humaines et financières additionnelles en appui à la cellule structurelle	La cellule structurelle est opérationnelle	Secrétariat général de la CEEAC	PTF	2016 - 2017
	Mise en place d'un mécanisme de suivi du plan de Yaoundé	Un mécanisme de suivi est mis en place	Secrétariat général de la CEEAC	PTF	2016 - 2017

Objectif 5 : Accroître les capacités de financement des mécanismes de préparation et de réponse aux crises

Besoins prioritaires	Activités	Résultats	Responsable	Partenaires	Deadline
Mobiliser des ressources pour renforcer les capacités de la CEEAC et des Etats membres pour la préparation et réponse aux crises	Mettre en place une Commission en charge de la mobilisation de ressources et définir son rôle et ses attributions.	Une Commission pour la mobilisation des ressources est créée	Etats membres	PTF	2016 - 2017
	Développer des stratégies nationales de mobilisation des ressources sur le long terme et élaborer le plan de communication.	Les stratégies nationales et régionales sont développées Un plan de communication est élaboré.	Etats membres	PTF	2016 - 2017
	Elaborer un répertoire et Identifier les institutions techniques et financières (BAD, CADRI, EU, etc.), pour promouvoir des partenariats sur le long terme.	CEEAC a signé des protocoles d'accord avec plusieurs institutions identifiées.	CEEAC	PTF	2016 - 2017
	Mettre en en place d'un mécanisme de suivi.		CEEAC	PFT	2016 - 2017

3. Mécanismes de mise en œuvre du Plan d'Action pour la Stratégie Régionale d'Afrique Centrale pour la RRC sensible au genre 2020-2030

La mise en œuvre efficace du Plan d'Action sensible au genre en matière de RRC de la CEEAC a besoin d'une approche intégrée qui définit les rôles des divers groupes d'acteurs au niveau continental, régional, national et communal. Cette section définit les fonctions, les rôles et les responsabilités des différents acteurs impliqués dans la réalisation.

3.1 Mise en œuvre et coordination au niveau régional

Le premier acteur à ce niveau est la CEEAC, ses organes et autres agences spécialisées et les institutions telles que le Système d'Alerte Précoce de l'Afrique Centrale (MARAC) basé hors de la CEEAC et

travaillant en collaboration avec et à travers les Etats Membres, et le CAPC-AC, le programme de la CEEAC pour la météorologie. La première responsabilité réside dans l'Unité de Gestion des Risques Catastrophe en coopération avec l'unité du Genre.

Le rôle et les responsabilités majeurs de la CEEAC par rapport au Plan d'Action sont élaborés au-dessous.

3.1.1 Coordination avec les Etats Membres

- La CEEAC fournira une orientation aux Etats Membres et facilitera et coordonnera l'exécution du Plan d'Action ;
- La Plateforme Régionale de la CEEAC en matière de RRC fonctionnera comme un mécanisme régional primaire pour coordonner l'exécution des stratégies et programmes sensibles au genre en matière de RRC aux niveaux régional et national, suivra l'évolution et facilitera

la coordination et le partage d'informations entre différents acteurs ;

- Le Comité de Coordination interministériel coordonnera les programmes opérationnels des départements de la CEEAC en rapport avec la réduction de catastrophe et veillera à la prise en compte des mesures sensibles au genre en matière de RRC dans les programmes de la CEEAC.

3.1.2 Mise en œuvre régionale à travers la Commission de la CEEAC

- Faciliter la prise en compte des mesures en matière de RRC sensible au genre dans les programmes thématiques en cours de la CEEAC ;
- Appuyer la coordination et harmoniser les pratiques et les capacités nationales en matière de RRC
- Initier et coordonner la mobilisation des ressources financières afin de soutenir

la mise en œuvre des activités du Plan d'Action (2020-2030) ;

- Accompagner le renforcement des capacités et l'échange de connaissances entre les Etats Membres ;
- En collaboration avec les Etats Membres et les organisations régionales, conduire et soutenir les évaluations de risques et mettre en place des systèmes d'alerte précoce opérationnels d'envergure régionale spécifiques;
- Faire office de centre d'échange d'informations sur la gestion des catastrophes dans la sous-région et gérer le CAPC-AC ;
- Elaborer des notes d'orientations en collaboration avec les Etats Membres et les cadres politiques des organisations régionales, et des programmes régionaux ;
- Soutenir la Division Humanitaire et l'Equipe d'Intervention d'Urgence de la CEEAC dans la réalisation d'opérations de relèvement sensibles au genre dans la sous-région en collaboration

avec les gouvernements et les partenaires, et apporter un appui à la planification de la reconstruction.

3.2 Mise en œuvre et coordination au niveau pays

L'objectif du Plan d'Action RRC sensible au genre est de guider les Etats Membres sur la manière de concevoir et de mettre en œuvre la GRC sensible au genre. Les premiers acteurs sont les agences nationales, gouvernementales et statutaires, y compris les collectivités locales, de concert avec les organisations de la société civile, les groupes professionnels, le secteur privé, les organisations de l'enseignement supérieur, technique et de la recherche ainsi que les structures de communication et les autres acteurs.

Les gouvernements nationaux dirigeront le processus de la mise en œuvre du plan au niveau national avec la

participation de l'ensemble des institutions de l'Etat à caractère exécutif et législatif, à travers le plaidoyer le soutien au renforcement des capacités pour la prise en compte du genre et l'amélioration de l'équité genre dans la réduction de risques de catastrophes et les stratégies de développement durable.

Ils veilleront également à la création de cadres de travail favorables dont les politiques, les stratégies, la législation, les programmes, les institutions et les autres instruments pour diriger, orienter, coordonner et réguler la prise en compte du genre dans la GRC ainsi que la fourniture des ressources financières et autres pour la prise en compte effective du genre dans la GRC aux niveaux national et local.

La mise en œuvre et la coordination du Plan d'Action au niveau local émanent et sont conditionnées par les actions d'exécution au niveau national et autres niveaux. Les premiers

acteurs sont les agences gouvernementales au niveau local. Toutefois, il existe plusieurs structures sur le plan local et communautaire (dont les autorités coutumières, les communes, les organisations à base communautaire, les groupements féminins, les associations de proximité, les institutions de l'enseignement supérieur, les associations culturelles, les coopératives d'aide mutuelle, les organisations non gouvernementales, les associations religieuses, et le secteur privé), qui joueront plusieurs rôles dans la mise en œuvre du Plan à travers des approches participatives qui améliorent leur sensibilisation, l'autonomie et la mobilisation dans le but de contribuer aux activités sensibles au genre de la GRC au niveau de la communauté.

La participation et l'inclusion dans ces processus des personnes de tous les niveaux

de revenus, différenciées selon le sexe, l'âge, l'appartenance ethnique et le handicap, les femmes, les enfants et la jeunesse, et les groupes vulnérables et marginalisés comme les déplacés internes, les bergers nomades et les groupes indigènes, sont essentielles afin de s'assurer que tous les membres/secteurs des communautés aient l'occasion de faire connaître leurs besoins et d'avoir leur mot à dire sur les décisions qui ont des répercussions sur leur vie et leurs moyens de subsistance.

Garantir l'intégration efficace du genre et l'inclusion sociale tout au long des processus d'atténuation des risques, préparation, aide, intervention et relèvement, exigent un partenariat et une collaboration avec tous les acteurs de la société, notamment les universités, les OSC, les organisations de femmes, le secteur privé et les organisations internationales.

3.3 Les parties prenantes

Une approche inclusive sur la participation et l'implication de plusieurs acteurs est nécessaire et capitale pour la mise en œuvre effective, efficace et efficiente du Plan. Les principaux groupes d'acteurs ayant des rôles dans l'exécution sont les organisations de la société civile, les organisations non gouvernementales, les associations de femmes, la Fédération Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, et les institutions et réseaux académiques, techniques, de recherche et technologiques. Les autres groupes comprennent les organisations internationales et régionales, les autorités communautaires, les groupes autochtones, les réseaux de la société civile, les associations religieuses, les personnes vivant avec un handicap, les enfants et les jeunes, les associations féminines, le secteur privé, les associations

professionnelles et les médias y compris les réseaux de média sociaux et les praticiens. Les groupes d'acteurs sont invités à améliorer et à renforcer la collaboration avec les gouvernements et les institutions inter-gouvernementales dans le contexte de l'élaboration conjointe des processus de participation et d'inclusion pour la mise en œuvre du Plan en assumant les rôles et les responsabilités suivantes :

- a) Fournir le savoir, le savoir-faire, l'orientation et les ressources pour l'élaboration et l'exécution des cadres, des normes et des plans sensibles au genre en matière de GRC ;
- b) Participer à la mise en application des stratégies et plans GRC sensibles au genre à tous les niveaux conformément aux cadres, aux politiques, aux lois et aux réglementations adéquats ;
- c) Contribuer au développement et l'appui à la sensibilisation et la culture en

matière de prévention et d'éducation sur le genre et le risque de catastrophe ;

- d) Faire un plaidoyer pour une approche générale sur la GRC sensible au genre au sein des Etats Membres (dont les secteurs concernés par le renforcement de la résilience, l'agriculture, la santé et la protection sociale) qui renforcera les synergies à travers les groupes et la programmation ;

- e) Améliorer leur implication dans le Plan d'Action en s'engageant volontairement pour sa réalisation.

Le plan d'action reconnaît que les médias font partie intégrante des processus équitables et inclusifs de réduction des risques de catastrophe et devrait assumer la responsabilité d'une information et d'une éducation justes, précises, opportunes, complètes et généralisées sur les vulnérabilités et les capacités

sexospécifiques en cas de catastrophe, et sur les besoins et préoccupations spécifiques des femmes en matière de réduction et de gestion des risques. Il reconnaît également le rôle clé joué par les institutions académiques, scientifiques et techniques, en particulier celles de l'enseignement supérieur d'Afrique centrale. Leur engagement est crucial pour l'amélioration systématique des compétences, de la recherche et des connaissances en matière de GRC sensible au genre, à toutes les échelles. Cela s'applique tant au niveau institutionnel que du point de vue du partenariat et du réseau.

3.4 Partenariats

La mise en œuvre efficace du Plan exige une coopération et des partenariats avec un large éventail de partenaires, notamment les médias, les organisations de la société civile, les organismes de recherche universitaire et le secteur privé. Le Plan d'Action offre des opportunités pour le

développement d'actions de programmation conjointes par le biais d'une collaboration multipartite et de partenariats qui peuvent mettre en synergie les ressources et les actions avec d'autres acteurs du développement pour améliorer la GRC sensible au genre en Afrique centrale. Les domaines de partenariat requis pour la mise en œuvre du Plan sont les suivants :

- a) Le renforcement des capacités, l'éducation et la formation ;
- b) La science, la recherche, l'innovation et l'application de la technologie dans la GRC sensibles au genre
- c) Le plaidoyer et lobbying, la conscientisation et la sensibilisation sur la gouvernance GRC sensibles au genre sur le plan international et au sein des Etats Membres
- d) La collecte, l'analyse, la gestion et l'utilisation des données désagrégées à toutes

étapes de la GRC (sexe, âge, handicap, ethnicité)

e) L'implication des femmes et des filles dans prise de décision /la gouvernance et les structures de représentation

f) La gestion du savoir et du savoir-faire, l'échange d'information et le partage des bonnes pratiques sur la GRC sensibles au genre ;

g) La budgétisation, l'audit et l'allocation des ressources sensibles au genre

h) Les autres éléments thématiques soulignés dans le plan d'action de l'Union Africaine, notamment :

- (i) Genre et Gestion des Risques de Catastrophe en milieu Urbain,
- (ii) Intégration du genre et de la GRC dans la gestion des risques climatiques,
- (iii) Appui à une résilience équitable pour les femmes et les hommes,
- (iv) Sécurité globale dans les écoles,
- (v) Gestion de l'environnement, et

(vi) Secteur privé.

3.5 Mobilisation de Ressources

La mise en œuvre réussie du Plan d'Action nécessitera la mobilisation de ressources et de capacités adéquates, prévisibles et opportunes, y compris un appui non financier de sources nationales, régionales et internationales pertinentes. Cela nécessite l'implication de toutes les parties prenantes concernées. Les sources potentielles de fonds comprennent les partenaires et donateurs internationaux, le financement de l'adaptation et le secteur privé.

3.5.1 Partenaires Techniques et Financiers et Donateurs Internationaux

Les sources de partenaires internationaux et de donateurs pour soutenir différents aspects de la Gestion des Risques de Catastrophe sont

nombreuses et diverses. Différents outils utilisés par les organisations internationales et les donateurs, y compris le cofinancement, les subventions et l'assistance technique pour soutenir la Réduction des Risques de Catastrophe, doivent être explorés et exploités. Parmi les donateurs et les partenaires techniques et financiers potentiels figurent l'Union Européenne, les agences du système des Nations Unies, la Banque Mondiale/GFDRR, le fonds GRC/Africa Climate Change Fund/Clim-Dev Africa de la BAD, le NEPAD, ainsi que le secteur privé. L'annexe donne un aperçu de certaines sources de financement potentielles provenant de partenaires et de donateurs internationaux.

3.6 Suivi-Evaluation

Les activités et les résultats escomptés du Plan d'action fournissent un cadre pour le suivi de sa mise en œuvre et des progrès accomplis. L'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action sera

évalué à l'aide de systèmes et mécanismes de suivi annuels et fera l'objet de rapports conformes aux systèmes et mécanismes de suivi mondiaux et régionaux existants, coordonnés par le Service de GRC/ACC en collaboration avec la Direction genre. En outre, les rapports annuels présentés par chaque État membre dans le cadre de la SFDRR seront mis à jour en fonction des engagements énoncés dans le présent document. Un espace pour un retour d'informations et des rapports plus informels sur les bonnes pratiques sera prévu lors de la Plate-forme annuelle de RRC.

3.6.1 Apprentissage et partage de leçons

La GRC sensible au genre nécessite une base de connaissances efficace et interactive pour diffuser les informations sur les meilleures pratiques, la recherche, les stratégies, les recommandations et les

études de cas sur la gouvernance inclusive des risques de catastrophe entre les États membres. Les examens, les bilans et les évaluations sont importants et il incombe à toutes les parties prenantes et à tous les acteurs d'allouer des ressources à cette fin et de partager les conclusions et les recommandations.

Les plates-formes régionales et nationales pour la GRC sont d'importants moyens d'échange et d'examen par les pairs pour partager les progrès réalisés par le Secrétariat et les États Membres dans la mise en œuvre du Plan d'action. En outre, les réseaux transnationaux de connaissances scientifiques, technologiques, universitaires et médiatiques sont des vecteurs essentiels de promotion, de diffusion et de partage des connaissances, de la technologie, de l'expérience et de la pratique de la GRC sensible au genre pour stimuler

la mise en œuvre du Plan d'action afin de contribuer à l'Agenda 2063, aux ODD pertinents et au Cadre de Sendai.



Annexes

Annexe 1 : Principales Définitions sur le Genre et l'égalité des Sexes

Le genre est expressément intégré dans l'engagement de la région à réduire les risques de catastrophe, conformément aux engagements internationaux, continentaux et régionaux en faveur de l'égalité des sexes. Il s'agit aussi de reconnaître les faits qui démontrent les impacts des catastrophes différenciés selon le sexe. Cela se reflète dans les rôles, les tâches ou les responsabilités dévolus culturellement ou socialement aux femmes, aux hommes, aux filles et aux garçons. Le Plan d'Action genre de la CEEAC pour la RRC 2020-2030 favorise l'égalité des chances de participation des femmes et des hommes aux processus de prise de décision, et exige que les données désagrégées par sexe permettent de suivre les effets des initiatives sur les

femmes, les hommes, les filles et les garçons dans le but de réduire équitablement les risques de catastrophe.

La CEEAC souhaite également aller plus loin en adoptant une approche sensible au genre qui, non seulement reconnaît et travaille avec les différences liées au genre, mais, ce faisant, cherche activement à s'attaquer aux causes profondes de l'inégalité. Cela nécessite souvent une approche équitable, différente pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons, ainsi que la discrimination positive et l'autonomisation des femmes afin de remédier aux inégalités existantes. Même si les tentatives sensibles au genre dans la GRC ont réussi à réduire les inégalités et les bénéfices inévitables découlant des activités de

réduction des risques, les futures itérations du Plan d'Action Genre pourront adopter une approche plus nuancée et intersectionnelle de réduction des risques de catastrophe.

Tableau 1: Définitions relatives au genre

Terme	Définition
Action affirmative	Une politique, un programme ou une mesure visant à réparer la discrimination antérieure à travers des mesures actives visant à garantir l'égalité des chances et des résultats positifs dans tous les domaines de la vie.
Discrimination	Une inégalité de traitement qui peut être institutionnalisée par les différences liées au genre dans la législation. Situation de dépréciation, d'oppression sur des individus ou des groupes.
Genre	Relations sociales - ou rôles, comportements, activités et attributs socialement construits - entre hommes et femmes, filles et garçons, ou les relations sociales entre les sexes. Elles peuvent varier selon les cultures et les époques, selon l'évolution de la société, d'une culture à l'autre ou au sein d'une même culture.
Egalité	Etat d'égalité en termes de jouissance des droits, de traitement, de quantité ou de valeur, d'accès aux possibilités et aux résultats, y compris les ressources.
Egalité des Sexes	Conditions qui sont garanties à tous pour permettre aux femmes et aux hommes d'exercer pleinement leurs droits en matière d'accès et de contrôle des ressources et de contribuer au développement politique, économique, social et culturel de leur société en leur permettant de faire de leur mieux et de tirer parti des résultats atteints.
Equité Genre	Répartition juste et équitable des avantages, des récompenses et des opportunités entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons.
Approche genre	<ol style="list-style-type: none"> 1. En tant qu'objectif, l'approche genre favorise l'égalité des chances, des droits, le partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes. 2. En tant que méthodologie, l'approche genre produit une analyse transversale comparative de la situation des femmes et des hommes du point de vue social, économique, culturel et politique dans tous les domaines et secteurs du développement.
Intégration de la dimension genre	Le processus d'identification des questions transversales et des relations entre les inégalités et les facteurs d'inégalité dans toutes les politiques, actions et projets publics.
Sensible au genre	Reconnaître et prendre en compte les besoins spécifiques au genre à la fois des femmes et des hommes à tous les niveaux de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation.
Sexe	Les différences biologiques entre les femmes et les hommes.

Source : Politique Genre de la CEEAC

Annexe 2 : Gestion des Risques de Catastrophe sensible au genre au sein de la CEEAC

Introduction

La région de l'Afrique Centrale a longtemps été confrontée aux catastrophes provoquées par des risques hydrométéorologiques, tels que la sécheresse et les inondations. Les inondations et les sécheresses sont les catastrophes les plus fréquentes, et touchent tous les Etats d'Afrique Centrale et le plus grand nombre de personnes. Elles ont eu des impacts allant des déplacements massifs aux pertes en vies humaines, aux dommages causés aux infrastructures essentielles et à l'environnement naturel, à la destruction du bétail et des cultures et aux pertes subséquentes des moyens de subsistance. Bien que les

inondations constituent les événements les plus en vue, les sécheresses sont également fréquentes en Afrique Centrale, avec des impacts de grande envergure sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la disponibilité en eau, et les moyens d'existence des populations, en particulier pour les secteurs les plus dépendants de l'eau, tels que l'agriculture pluviale et l'élevage, aggravant les problèmes fréquents d'insécurité alimentaire, de pauvreté chronique et de conflits interminables.

A l'instar de la tendance mondiale, l'incidence des événements météorologiques extrêmes et des catastrophes en Afrique Centrale a

considérablement augmenté au cours des deux dernières décennies.¹⁴ Il est attendu que les aléas hydrométéorologiques, aggravés par le changement climatique, tels que des températures plus élevées et l'évolution des régimes pluviométriques, accentuent les vulnérabilités existantes, dues à des niveaux de pauvreté élevés, à la dépendance vis-à-vis de l'agriculture de subsistance pluviale et à des capacités généralement faibles à planifier, faire face et réagir aux changements climatiques et aux événements météorologiques extrêmes. Les risques de catastrophe réels et potentiels restent un sérieux défi pour le développement socio-économique de la région dans un avenir proche. Les catastrophes peuvent détruire des années d'efforts de développement, anéantir

des investissements importants dans les ressources naturelles productives, perpétuer la pauvreté et mettre à rude épreuve la stabilité des Etats ; enfin constituer des obstacles à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), parmi lesquels les objectifs de non-pauvreté, de zéro faim et d'égalité des sexes.

Les effets des catastrophes ne sont pas neutres du point de vue du genre, mais reflètent plutôt des rôles et des comportements basés sur le genre et socialement construits¹⁵. Les événements météorologiques extrêmes fréquents et plus intenses liés au climat, tels que les sécheresses et les inondations, et les impacts relatifs ont des effets disproportionnés sur les femmes et les filles, et peuvent potentiellement aggraver les inégalités des sexes existantes. Dans la plupart des situations de crise, les femmes et les enfants représentent la majorité des

¹⁴ Centre de Recherche sur l'Epidémiologie des Catastrophes (CRED), Le Coût Humain des Catastrophes Naturelles – Une Perspective Mondiale, 2015.

¹⁵ Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Egalité des Sexes et le PNUD, Avril 2009.

personnes touchées (par exemple, plus de 75% des personnes déplacées par des catastrophes naturelles, et généralement 70 à 80% de celles qui ont besoin d'aide dans les situations d'urgence).¹⁶ Une analyse de la réduction des risques de catastrophe basée sur le genre à chaque étape - atténuation des risques, préparation, intervention et relèvement - est donc essentielle pour mettre en évidence les impacts différentiels sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons, en fonction de leur vulnérabilité et de leur capacité à s'adapter aux catastrophes.¹⁷

Bien que les rôles actuels basés sur le genre exposent les femmes à une plus grande vulnérabilité, les femmes en pleine possession de leurs

moyens peuvent jouer un rôle clé dans le renforcement de la résilience de l'ensemble de la communauté.¹⁸ Cependant, les voix des femmes ont tendance à être exclues des processus de prise de décision en matière de préparation, de réponse, de secours et de relèvement.¹⁹ Sans considération expresse des différences basées sur le genre et des tentatives d'assurer l'inclusion, les approches de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) et d'Adaptation au Changement Climatique (ACC) ont tendance à ne pas tenir compte des sexes. Par conséquent, les solutions sont invisibles aux différences entre les sexes et ne sont donc pas efficaces, car elles risquent d'exacerber les inégalités et les disparités entre les femmes et les hommes en matière de

pauvreté, de travail et d'accès aux ressources.

Le Secrétariat de la Commission Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), avec la participation et l'implication des États Membres, des organisations régionales et internationales et des partenaires concernés, a élaboré une Stratégie Régionale de Réduction des Risques de Catastrophes en 2015. Cependant, il reste beaucoup à faire pour renforcer la coordination entre les États de l'Afrique Centrale pour une GRC efficace dans la région. Au stade actuel, la réponse aux catastrophes reste ponctuelle, commençant souvent tard dans la période post-catastrophe, avec un travail limité, le cas échéant, pour prévenir et atténuer les

risques potentiels ou anticiper et préparer une réponse efficace aux catastrophes. À ce jour, la prise en compte explicite des points de vue des femmes et une sensibilité au genre plus accrue lors de la planification, de la mise en œuvre et du suivi ont été limitées.

Reconnaissant la nécessité d'une stratégie bien pensée et des interventions techniques pour remédier aux vulnérabilités différentielles des hommes, des femmes, des garçons et des filles avant, pendant et après une catastrophe, la CEEAC, en collaboration avec les États Membres, a élaboré ce Plan d'Action Genre pour l'intégration du genre dans la Réduction des Risques de Catastrophe afin de réduire équitablement les risques de catastrophe pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Le Plan d'action est

¹⁶ Ces chiffres reflètent le pourcentage démographique typique de la population des pays en développement. Chew et Badras, « Pris dans la tempête: l'impact des catastrophes naturelles sur les femmes, Fonds mondial pour les femmes », 2005, p. 4, www.globalfundforwomen.org/storage/images/stories/downloads/disaster-report.pdf

¹⁷ Lorena Aguilar, Climate Change and Disaster Mitigation, International Union for Conservation of Nature, 2004

¹⁸ Kinkini Hemachandra, Dilanthi Amaratunga and Richard Haigh, Role of Women in Disaster Risk Governance, *Procedia Engineering* 212 (2018) 1187–1194.

¹⁹ Maureen Fordham and Suranjana Gupta with Supriya Akerkar and Manuela Scharf, Leading Resilient Development – Grassroots Women's priorities, Practices and Innovations, GROOTS International, 2011.

étroitement alignée sur les engagements internationaux et continentaux en matière de GRC, notamment le Cadre de Sendai sur la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030 et le Plan d'Action de l'Union Africaine pour la mise en œuvre de la Stratégie Régionale Africaine pour la Réduction des Risques de Catastrophe; ainsi que des engagements internationaux et continentaux en matière de genre, notamment la Convention sur l'Élimination de la Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW), le Programme d'Action de Beijing et la Stratégie Genre de l'UA. La mise en œuvre du Plan d'Action Genre établira également des liens plus étroits entre l'unité de GRC de la CEEAC et la Cellule Genre.

Profil Régional de Risque

La région de l'Afrique Centrale est soumise à une série de risques hydrométéorologiques, notamment les inondations, les sécheresses, l'élévation du niveau de la mer, les pluies tropicales et les feux de brousse, qui peuvent engendrer des risques secondaires tels que des glissements de terrain et des épidémies de santé comme le paludisme et le choléra.²⁰ Les inondations et les sécheresses sont les catastrophes les plus fréquentes, affectant tous les Etats d'Afrique Centrale et le plus grand nombre de personnes. Les inondations saisonnières sont souvent déclenchées par des pluies torrentielles saisonnières, comme ce fut le cas au Rwanda, en République Démocratique du Congo (RDC), en Guinée Equatoriale, au Tchad et au

Cameroun ; où les inondations fluviales proviennent souvent de bassins fluviaux transfrontaliers. Les impacts vont du déplacement massif et de la destruction des infrastructures essentielles et de l'environnement naturel à la destruction des cultures et des moyens de subsistance qui entravent le relèvement. Bien que les inondations se produisent le plus souvent, les sécheresses sont également courantes en Afrique Centrale, en particulier au Tchad, en Angola, au Cameroun et en République Centrafricaine (RCA); les impacts sont de grande envergure, avec des conséquences souvent dévastatrices sur la sécurité alimentaire, la disponibilité en eau et les moyens de subsistance des femmes, des

hommes et des enfants, aggravant l'insécurité alimentaire qui prévaut, la grande pauvreté et les conflits interminables. Les taux élevés de déforestation dus à l'exploitation forestière légale et illégale ont entraîné une grave dégradation des terres ces dernières années et ont accru les niveaux de vulnérabilité aux inondations, aux glissements de terrain et à la sécheresse.

Le risque de catastrophe est estimé en fonction des niveaux élevés d'exposition à un danger, à la vulnérabilité et au manque de capacité d'adaptation. La situation des risques de catastrophe dans la région de l'Afrique Centrale a été examinée lors de la 7e Plate-Forme de GRC de l'Afrique Centrale, tenue en janvier 2019, dont les résultats sont illustrés à la figure 1.²¹ De fait, environ 70% des

²⁰ Ce plan d'action concerne les aléas hydrométéorologiques et leurs risques.

²¹ Où les Risques d'origine géologique incluent les séismes, éruptions volcaniques, mouvements de terrain, émanations de gaz, coulées boueuses; les risques d'origine climatique et écologique : les cyclones tropicaux, les inondations, les sécheresses, orages, foudres, invasions acridiennes, érosion, etc.; les risques d'origine environnementale : la pollution environnementale ou la déforestation; les risques d'origine sanitaire: diverses épidémies, pandémies et épizootie; les risques d'origine anthropique ou technologique: incendies, les risques chimiques, bactériologiques et de pollution, les accidents aériens, maritimes, ferroviaires et routiers; les risques liés au terrorisme et les conflits armés avec leurs hordes de réfugiés.

catastrophes dans la région de la CEEAC sont liées au climat. Il est attendu qu'une variabilité climatique accrue, soit des températures plus élevées et des changements dans les régimes pluviométriques, exacerbe les vulnérabilités existantes provenant du niveau de pauvreté élevés, de la dépendance à l'égard d'une agriculture de subsistance pluviale et généralement des capacités faibles à planifier, faire face et réagir au changement climatique et aux

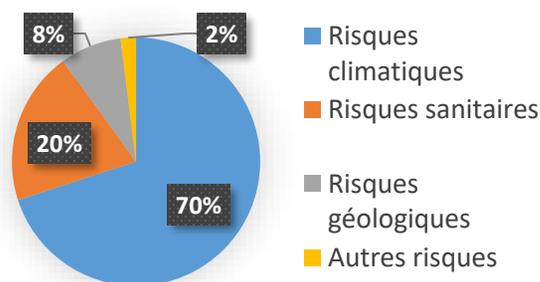
événements météorologiques extrêmes. Des taux élevés de pauvreté et d'inégalités sociales sont omniprésents dans toute la région et sont aggravés par des événements hydrométéorologiques extrêmes, dont l'ampleur est susceptible d'augmenter sous l'effet du changement climatique.²²

Selon l'Indice Mondial de Risque INFORM, la région de la CEEAC est l'une des régions les plus vulnérables aux

catastrophes au monde, avec la République Centrafricaine, le Tchad et la République Démocratique du Congo faisant partie des 10 premiers pays au monde les plus exposés aux crises humanitaires et catastrophes qui pourraient dépasser la capacité de réponse nationale, comprenant trois dimensions - risques et exposition, vulnérabilité et manque de capacité d'adaptation.²³ La région de l'Afrique Centrale est également l'une des plus pauvres d'Afrique subsaharienne, avec le plus grand nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté.²⁴ Le taux de pauvreté est élevé dans la plupart des pays de la sous-région. Selon un rapport produit par la Banque

Africaine de Développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CENUA) et l'Union Africaine (UA) évaluant les progrès globaux de la région vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), la sous-région a connu une incidence moyenne de la pauvreté de près de 50% en 2015 - le Cameroun, le Gabon et São Tomé-et-Principe étant les seuls pays de la sous-région où moins d'un tiers de la population gagne moins de 1 dollar par jour.²⁵ Les conséquences tragiques de ces taux de pauvreté élevés en termes de développement humain ressortent également des données disponibles, les femmes étant particulièrement touchées. De toutes les sous-régions africaines, l'Afrique Centrale a le taux de mortalité maternelle le plus élevé.

Figure 1: Fréquence des catastrophes en Afrique centrale



²² IPCC, 2012: Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation. A Special Report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Field, C.B., V. Barros, T.F. Stocker, D. Qin, D.J. Dokken, K.L. Ebi, M.D. Mastrandrea, K.J. Mach, G.-K. Plattner, S.K. Allen, M. Tignor, and P.M. Midgley (eds.)]. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, 582 p

²³ INFORM GRI 2020, Index for Risk Management. European Commission, Disaster Risk Management Knowledge Centre. Available online at: <https://drmkc.jrc.ec.europa.eu/inform-index> (accessed on December 12, 2019).

²⁴ PNUD, Afrique Centrale : une Sous-Région à la traîne?, UNDP Report de la Stratégie d'Evaluation de la Sous-Regionale No. 1, March 2017.

²⁵ UNECA, AUC, AfDB, Africa Regional Report on the Sustainable Development Goals, 2015.

Tableau 2: Index de Risque et Index de Développement Humain (IDH) des pays membres de la CEEAC

Pays	Index Mondial de Risque 2019	Catégorie de Risque	IDH 2017/187	Indice IGDH 2017*	Classement GNI 2017/160
Angola	5,2	Elevé	147
Burundi	6,1	Elevé	185	1,002	114
Cameroon	6,0	Elevé	151	0,866	141
RCA	8,6	Très élevé	188	0,780	156
Tchad	7,3	Très élevé	186	0,775	158
Congo	5,4	Elevé	137	0,934	143
RDC	7,0	Très élevé	176	0,852	152
Guinée Equatoriale	4,1	Moyen	141
Gabon	4,2	Moyen	110	0,911	128
Rwanda	4,7	Moyen	158	0,941	85
São Tome &Principe	2,3	Bas	143	0,892	131

La Nature de la sensibilité des Risques de Catastrophes dans la CEEAC

Bien que l'exposition aux risques naturels ait un caractère territorial, il existe des différences en matière de niveaux de vulnérabilité et de capacité d'adaptation. La vulnérabilité et la capacité d'adaptation diffèrent entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, reflétant le sexe ou les rôles, comportements, activités et attributs socialement construits et les relations sociales entre les sexes. La vulnérabilité est particulièrement élevée chez les femmes et les filles, qui dépendent souvent de manière disproportionnée de moyens de subsistance basés sur les ressources naturelles à petite échelle, lesquelles sont tributaires des conditions climatiques favorables.²⁶ En

République Centrafricaine, au Burundi et au Tchad par exemple, en moyenne 88% de la population active est tributaire de l'agriculture²⁷, avec plus de 60% de la main-d'œuvre agricole constituée de femmes qui continuent d'occuper une part croissante des responsabilités de l'agriculture étant donné que les hommes et les garçons valides ont opté pour l'exode rural face au chômage rural.²⁸

Cette situation se complique davantage par des taux de pauvreté plus élevés chez les femmes, et des restrictions culturelles et comportementales ainsi que des rôles et responsabilités socialement dévolus affectant la mobilité des femmes. Les défis persistants auxquels sont confrontées les femmes à travers l'Afrique Centrale comprennent l'analphabétisme, les obstacles

issus des coutumes et des traditions, le manque de sensibilité au genre dans les politiques et les budgets macroéconomiques, et l'accès limité à la gouvernance et aux droits fonciers (en particulier pour les femmes rurales), ainsi que les ressources productives.²⁹ Cette situation et le capital humain sous forme d'accès aux programmes de santé, d'éducation et de protection sociale affectent la façon dont les femmes et les filles peuvent accéder aux informations relatives aux risques de catastrophe et aux systèmes d'alerte précoce, ainsi qu'aux interventions de secours et de relèvement, affectant à la fois la préparation et la réponse aux catastrophes.

Sur la base de vastes consultations des parties prenantes pour soutenir la

préparation de ce Plan d'Action Genre pour la GRC ; il est entendu qu'il y a beaucoup de travail à faire pour renforcer la coordination entre les Etats de l'Afrique Centrale pour une GRC efficace. Au stade actuel, la réponse aux catastrophes reste ponctuelle, commençant souvent tard dans la période post-catastrophe, avec un travail limité pour prévenir et atténuer les risques potentiels ou anticiper ou préparer une réponse efficace aux catastrophes. Cette faiblesse reflète un manque de politiques et / ou de stratégies, de législation, de cadres institutionnels, d'allocation des ressources nécessaires, de personnel formé et de structures de coordination pour établir une gestion et une réponse efficaces aux catastrophes. Lorsque les Etats Membres mette en place une stratégie de GRC, celle-ci échoue souvent à intégrer

²⁶ UNEP (2002). Africa Environment Outlook. Past, present and future perspectives. United Nations Environment Programme (UNEP), Nairobi.

²⁷ Banque Mondiale – Indicateurs Mondiaux de Développement, base de données ILOSTAT. Données extraites en Septembre 2019.

²⁸ IFAD, Gender and Rural Development Brief – West and Central Africa, May 2015.

²⁹ UN WOMEN, An Empowered Future - Corporate evaluation of UN Women's contribution to women's economic empowerment, New York, December 2014.

pleinement le genre ou à le traiter comme un problème transversal. Malgré l'existence de cadres internationaux, continentaux et régionaux pour l'intégration du genre ; la prise en compte du genre dans les plans gouvernementaux nationaux, les politiques et les structures institutionnelles pour la GRC ou l'ACC est souvent rudimentaire, même là où des politiques existent.

Il s'agit également d'un problème commun aux politiques, stratégies et plans en matière de genre au sein des Etats Membres. Bien que le concept genre soit mentionné sur papier dans de nombreuses politiques et stratégies, la mise en œuvre reste un défi. Au sein des institutions, les ressources humaines en genre sont souvent organisées en départements autonomes, généralement avec un expert genre responsable de l'intégration du genre dans

l'ensemble de l'institution. Souvent, les points focaux genre en dehors du ministère en charge du genre sont affectés à ce rôle sans formation suffisante. En tant que questions transversales, la GRC et le genre rencontrent fréquemment les mêmes défis : manque de coordination entre les ministères et les points focaux responsables de l'intégration de la dimension de genre, insuffisance de capacités techniques pour comprendre les questions de genre, faibles mécanismes de responsabilisation et de ressources inadéquates pour intégrer pleinement le genre dans les institutions et la programmation pour la GRC, l'ACC et dans d'autres secteurs. En général, les efforts pour la GRC sont fragmentés entre les différentes parties prenantes travaillant avec le gouvernement, l'ONU, les ONG et le monde universitaire ; et pas entièrement liés aux efforts relatifs à l'autonomisation des femmes. En conséquence, le

genre est souvent catalogué et n'est pas pleinement intégré dans les institutions et les programmes de GRC et d'autres secteurs.

Les points focaux GRC des États Membres reconnaissent pleinement la nécessité de cadres juridiques et institutionnels à cet égard, sur la base des quatre priorités du Cadre d'Action de Sendai, ainsi que d'outils appropriés pour la collecte et la production de données et de statistiques désagrégées par sexe. Il est également largement reconnu aujourd'hui la nécessité de renforcer les capacités à tous les niveaux, pour la GRC en particulier, et d'y intégrer la dimension genre.

Dans l'ensemble, l'approche générale de la GRC dans la région reste masculine et ne tient pas compte de la voix des femmes, ce qui se traduit par des stratégies et des réponses de GRC insensibles au genre. En conséquence, les

solutions renforcent et perpétuent souvent les inégalités entre les femmes et les hommes. Il est nécessaire de s'attaquer de manière proactive au silence des femmes dans la gouvernance des catastrophes à tous les niveaux, afin de faire écho aux voix des femmes dans la gestion des risques de catastrophe, tant dans la planification que dans les interventions. Malgré les différences entre les femmes et les hommes quant à la façon dont ils perçoivent les dangers et leurs effets potentiels, cela est rarement pris en compte et traduit en politiques nuancées. En ce qui concerne les structures d'intervention, la place des femmes est également négligeable, souvent limitée à la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles, mais est rarement intégrée (voire pas du tout) dans les autres groupes. En plus d'offrir de manière proactive l'égalité des chances pour la participation des femmes et des hommes dans les structures gouvernementales

Étude de cas - Adaptation au changement climatique pour le système social et écologique des oasis

Au Tchad, les oasis sont essentielles pour favoriser les moyens de subsistance agricoles dans le désert. Dans les oasis du Tchad, les femmes sont souvent devenues chefs de ménages en raison de la migration des hommes vers les villes. Ces femmes doivent assumer la responsabilité de la culture des terres à faible productivité agricole, et cependant elles sont confrontées à des contraintes importantes liées aux rôles et aux relations de genre qui constituent des obstacles à leur résilience : manque de reconnaissance sociale, problèmes fonciers et risques de violences sexuelles, physiques et psychologiques. Les contraintes supplémentaires liées au changement climatique nécessitent une adaptation pour construire des systèmes de production diversifiés et résilients qui contribuent à la sécurité alimentaire, à l'équité sociale et à la régénération de l'environnement. Pour que ces initiatives soient durables, elles doivent inclure la voix des femmes dans la prise de décision. Le leadership pour l'environnement et le développement au Tchad (LEAD TCHAD) a joué un rôle clé dans la promotion et la protection inclusives des habitants des oasis avec le soutien de différents donateurs.

Présentation de Bénoudji, Colette, Coordinatrice de l'Association Lead Tchad Référente RADDO au Tchad (Réseau des associations pour le Développement durable des oasis)

formelles, il est également nécessaire de s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent les femmes lorsqu'elles participent activement à la prise de décision et aux activités de réduction des risques de catastrophe au niveau communautaire. Pour y remédier, il est nécessaire de mieux comprendre la situation des femmes et des filles ainsi que des hommes et des garçons - en termes de compréhension des différences dans les connaissances, les capacités et les priorités

La nature abstraite du concept de genre est souvent un obstacle. Pour la plupart des acteurs gouvernementaux, le genre est abstrait et est donc souvent absent de la planification et de la politique. Par exemple, en ce qui concerne les stratégies, il faut clarifier ce que l'on entend par « sensible au

genre » afin que toutes les parties aient une compréhension commune de la manière de mettre en œuvre une programmation sensible au genre. Il a été noté lors des consultations avec les points focaux nationaux sur le genre que le genre ne concerne pas seulement les femmes, mais prend également en compte les besoins des groupes et communautés divers et vulnérables.

Par ailleurs, les données désagrégées par sexe et par âge ne sont toujours pas la norme. Bien qu'il soit largement reconnu qu'il existe un besoin de données et d'indicateurs désagrégés par sexe, ces informations ne sont généralement pas collectées. Même lorsque les formulaires d'évaluation rapide sont ventilés par sexe, handicap et âge conformément au Cadre de Sendai, cette désagrégation ne se traduit pas en application au niveau local. La collecte de données reste souvent agrégée au niveau de la communauté et

ne tient pas compte des différences entre le sexe, ainsi que l'âge ou le handicap.

Les autres obstacles auxquels les femmes sont confrontées sont le contrôle des ressources et la législation, qui restreint l'accès des femmes à la propriété et au financement et entrave les efforts à plus long terme de réduction des risques et de renforcement de la résilience. Par exemple, dans les situations post-catastrophe et même avec une législation en place, les femmes sont confrontées à des difficultés lorsqu'elles tentent d'acquérir ou d'accéder à des terres.

C'est dans ce contexte et considérant les aspirations pour une gestion des risques de catastrophe plus sensible au genre qui soit permise par des interventions politiques et

techniques bien pensées et qui réduisent équitablement les risques pour les femmes, les hommes, les filles et les garçons avant, pendant et après une catastrophe, que la CEEAC, en collaboration avec les Etats Membres, a élaboré ce Plan d'Action Genre.

Sécheresses

Les sécheresses ont sévèrement touché l'Afrique Centrale ces dernières années, en particulier le nord du Cameroun, la République Centrafricaine et le centre du Tchad, situés dans la zone sahélienne centrafricaine qui connaît une fréquence accrue de sécheresses depuis la fin des années 1960.³⁰ Des périodes sèches prolongées, des conditions de sécheresse et des vents violents sont souvent à l'origine de feux de brousse incontrôlés, qui peuvent

détruire de vastes zones de pâturages et aggraver les problèmes tels que la famine, la malnutrition aiguë et le déplacement de centaines de milliers de personnes.³¹ Les sécheresses prolongées et les températures élevées qui les accompagnent ont de graves conséquences sur l'agriculture et la disponibilité en eau, entraînant des pertes économiques, une insécurité alimentaire et nutritionnelle accrue et la perte de moyens de subsistance, qui ont toutes un impact disproportionné sur les femmes et les filles.³² Les sécheresses sont souvent exacerbées par la dégradation des terres, la pression démographique, les mauvaises pratiques de conservation de l'eau ainsi que l'instabilité politique et la faible croissance économique ; cela contribue à la

désertification, à la dégradation de l'environnement et à la déforestation qui, à leur tour, peuvent aggraver davantage la vulnérabilité aux sécheresses et aux inondations.

Pour les femmes du secteur agricole, les sécheresses exigent de plus longues heures dans les champs car les agriculteurs essaient de sauver leurs récoltes ou replantent des semences afin d'assurer une récolte suffisante, les femmes devant parfois semer jusqu'à sept fois au cours de la saison de croissance en raison de pluviométries irrégulières.³³ Les femmes et les filles paient également le plus lourd tribut des effets des sécheresses sur la production alimentaire car elles réduisent leur apport calorique au profit du chef de ménage masculin et des garçons. Le risque de malnutrition et de maladie est plus élevé pour les

³⁰ Thian Yew Gan, Mari Ito, Stephan Huelsmann, 2013. Sécheresse, conditions climatiques et hydrologiques en Afrique : une évaluation basée sur l'application de données géospatiales télédéteectées et de divers modèles, Institut Universitaire des Nations Unies de Gestion Intégrée des Flux de Matériel et de Ressources, Dresden, Allemagne.

³¹ Boulanodji, E., Analyse et compréhension des liens existant entre le changement climatique, les aires protégées et les communautés au Tchad. UNEP-WCMC technical report, 2014.

³² IFAD- Gender and Rural Development Brief, op. cit.

³³ C. Murungweni, M. T. Van Wijk, E. M. A. Smaling, K. E. Giller. Climate-smart crop production in semi-arid areas through increased knowledge of varieties, environment and management factors. *Nutr Cycl Agroecosyst* (2016) 105:183–197.

groupes de population les plus vulnérables en raison du manque de nourriture et de la détérioration des conditions d'hygiène et d'assainissement. Cela est particulièrement vrai pour les enfants, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes âgées et les malades chroniques.

Les effets de la sécheresse sur l'agriculture accentuent de la même manière le stress hydrique et les défis liés à l'utilisation de l'eau pour l'irrigation ou la consommation domestique dans des environnements déjà pauvres en eau. En raison des rôles socialement construits relatifs au genre qui imposent que la collecte de l'eau soit une tâche féminine, les femmes et les enfants

subissent à nouveau les conséquences les plus graves des pénuries d'eau. Dans le contexte du stress hydrique accru et de la prévalence de la sécheresse, les femmes et les filles sont obligées de parcourir de plus grandes distances pour aller chercher l'eau, ce qui alourdit le temps de travail des femmes et accroît le risque de violence basée sur le genre étant donné que leur temps de parcours et la distance séparant le domicile sont rallongés.³⁴

De même, les sécheresses peuvent accélérer le rythme de déforestation, en partie par la mort naturelle des arbres et en raison de la pression accrue sur une base de biomasse décroissante. La collecte de bois de feu, la production de charbon de bois et, dans une

moindre mesure, le pâturage du bétail dans les forêts sont les principaux facteurs humains de dégradation dans de grandes parties de l'Afrique, en particulier dans le Bassin du Fleuve Congo qui abrite la deuxième plus grande forêt tropicale du monde.³⁵ En 2007, la biomasse représentait plus de 80% de l'énergie utilisée dans de nombreux pays d'Afrique Centrale comme le Burundi (91%), le Rwanda et la République Centrafricaine (respectivement 90%). La production et la consommation de bois de feu auraient doublé au cours des 30 dernières années du XXe siècle et augmenteraient de 0,5% chaque année.³⁶ Généralement comme les femmes et les filles sont également responsables de la

collecte du bois de feu, les sécheresses et la déforestation peuvent augmenter le temps et le travail nécessaires pour ramener suffisamment de la nourriture dans leur ménage.³⁷

Il est également observé que les pratiques néfastes, notamment la violence domestique, le mariage d'enfants, le viol de séduction et les mutilations génitales féminines / excision, augmentaient pendant les sécheresses et les périodes sèches prolongées en tant que mécanismes d'adaptation.³⁸

³⁴ Virginie Le Masson, 2016. Gender and Resilience: from Theory to Practice, BRACED. Working paper, 60 p.

³⁵ Gabrielle Kissinger, Martin Herold, Veronique de Sy, Drivers of Deforestation and Forest Degradation – A Synthesis Report for REDD+ Policymakers, Lexeme Consulting, Vancouver Canada, August 2012.

³⁶ ECOSOC, Economic Commission for Africa, Africa Review Report on Drought and Desertification, Fifth Meeting of the Africa Committee on Sustainable Development (ACSD-5) Regional Implementation Meeting (RIM) for CSD-16 Addis Ababa 22-25 October 2007.

³⁷ Virginie Le Masson, 2016, op. cit.

³⁸ Virginie Le Masson, Sheri Lim, Mirianna Budimir, Jasna Selih Podboj, Disasters and Violence Against Women and Girls – Can Disasters Shake Social Norms and Power Relations?, Overseas Development Institute, London, November 2016.

Etude de cas – Sécheresse 2012-2016 en Angola

Lors de la sécheresse de 2012-2016 en Angola, les femmes et les filles ont dû faire face à des défis en plus de ceux énumérés ci-dessus. Dans les ménages impliqués dans la production animale, les ventes de bétail sont une adaptation des moyens de subsistance à une variabilité en matière de ressources. Dans le cas de la sécheresse à long terme en Angola cependant, les ventes en plus de la mort du bétail ont signifié que de nombreux ménages ont été complètement privées du bétail. La reconstitution des biens a été particulièrement difficile pour les femmes qui, traditionnellement, n'ont pas de facto la propriété des moyens de production.

De nombreux entretiens avec des informateurs clés et des groupes de discussion avec des femmes ont également identifié et souligné la relation entre le stress lié à la sécheresse et l'augmentation de la violence domestique. Les données de la province de Huila du Ministère de l'Action Sociale, de la promotion de la Famille et des Femmes (MASFAMU) indiquent une tendance à la hausse des cas de violence domestique, signalés entre 2012 et 2016. Bien que l'augmentation ne puisse pas être directement attribuée à la sécheresse, elle est bien documentée dans la littérature selon laquelle la violence domestique et celle basée sur le genre augmentent souvent en période de stress économique et social.

Inondations

Les inondations sont courantes dans toute l'Afrique Centrale et sont souvent causées par des pluies torrentielles saisonnières, comme au Rwanda, au Burundi, en RDC, en Guinée Equatoriale et dans les régions transfrontalières du sud-ouest du Tchad et du nord-est du Cameroun et en République Centrafricaine. Les inondations sont également fréquentes dans les zones plus humides et rurales de l'Afrique Centrale, en particulier là où les forêts et la végétation naturelle ont été défrichées pour la culture ou les installations humaines. Les inondations urbaines sont une menace constante dans toute la sous-région, des zones urbaines à croissance rapide qui sont situées au bord des rivières, des deltas fluviaux de faible altitude ou des zones côtières directement exposées aux élévations du niveau de la mer, aux vagues côtières et

aux inondations. Les tempêtes intenses déclenchent souvent des inondations, des crues soudaines et des glissements de terrain en milieu urbain, détruisant les habitations et les cultures et isolant des quartiers entiers en raison de dommages causés aux infrastructures essentielles, comme les ponts ou les lignes électriques et de communication.

Les inondations peuvent avoir des impacts considérables en causant des dommages aux infrastructures, aux logements et à l'agriculture, y compris les glissements en terrain qui en résultent. Les impacts des inondations sont particulièrement prononcés pour les femmes, qui constituent la grande majorité des agriculteurs de subsistance de la sous-région, et en particulier pour les ménages gérés par des femmes. En conséquence, les femmes ont un accès limité à des services d'accouchement sûrs, augmentant leur risque de grossesses non sécurisées et

exposant les femmes enceintes à des complications potentiellement mortelles. En outre, il est courant que les inondations soient associées à des épidémies et à des maladies d'origine hydrique telles que le choléra, la typhoïde et la diarrhée. Les femmes et les enfants sont souvent les plus touchés par ces épidémies en raison de l'accès limité aux installations d'eau et d'assainissement, ce qui expose souvent les femmes et les filles à un risque accru de violence basée sur le genre car elles doivent se déplacer plus souvent et / ou plus loin dans des endroits dangereux, tels que les points de collecte d'eau, les installations sanitaires et les centres de santé.

Bien plus que les hommes, les femmes et les filles s'exposent à davantage de risques mortels lors d'une

catastrophe en raison de restrictions culturelles et comportementales qui affectent leur mobilité et les rôles et responsabilités qui leur sont socialement dévolus (par exemple, prendre soin des enfants, des personnes âgées et des malades).³⁹ Selon la culture, il existe des codes vestimentaires restrictifs qui affectent la mobilité des femmes à telle enseigne que cela peut s'avérer mortel lors des catastrophes soudaines, notamment lors des inondations, car les aptitudes qui pourraient être essentielles à la survie, telles que grimper aux arbres et savoir nager, sont réservées au genre masculin et, dès lors, souvent enseignées exclusivement aux garçons.

En tant qu'événements à déclenchement rapide, la célérité avec laquelle les inondations se produisent, fait naître un besoin d'évacuation

et d'abri.⁴⁰ Cependant, les systèmes d'alerte précoce prennent rarement en compte les rôles des hommes et des femmes et leur incidence sur l'accessibilité à l'information. Les femmes peuvent ne pas recevoir d'alertes précoces puisque ces alertes ne sont transmises qu'aux hommes dans les espaces publics.⁴¹ En outre, même lorsqu'elles reçoivent des informations d'alerte précoce, les femmes ont tendance à hésiter à se réfugier dans des abris sûrs lors de catastrophes, par crainte de perdre leurs enfants et les biens de leur ménage, tels que le bétail. Dans les situations de secours en cas de catastrophe, les femmes et les filles déplacées s'exposent à un risque plus élevé de subir des violences sexuelles et basées sur le genre sur les sites de

distribution de l'aide, dans les installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH), dans les abris peu sûrs tels que des tentes communes et dans les zones à faible éclairage. Les auteurs sont souvent en position d'autorité (policier, agents de sécurité, leaders communautaires, enseignants, employeurs, logeurs, travailleurs humanitaires) exigeant des faveurs sexuelles en échange d'une aide humanitaire, telle que la nourriture et les médicaments.

Il existe également des différences entre les hommes et les femmes en matière d'options pour la période de relèvement post-inondation. Cette situation est due à la marginalisation socio-économique des femmes, à leur accès limité au crédit, au contrôle des ressources financières du ménage et à l'absence de droits de propriété ou de succession. Le fardeau du relèvement est lourd pour les

³⁹ Les femmes et les enfants s'exposent à 14 fois plus de risques de mourir lors des catastrophes (Peterson, 2007)

⁴⁰ Neumayer, E. et Plumper, T. (2007). « La nature sexospécifique des catastrophes naturelles : l'impact d'événements catastrophiques sur l'écart entre les sexes en matière d'espérance de vie », 1981-2002. *Annales of l'Association des géographes américains* / 8.

⁴¹ PNUD (2012). *Aperçu des liens entre genre et changement climatique. Module de formation sur le genre et le changement climatique 1, Séries sur le renforcement des capacités.*

ménages gérés par les femmes, y compris les veuves, qui constituent l'unique source de revenus et s'occupent de leurs enfants. Lorsque des catastrophes surviennent, les hommes migrent souvent vers les zones urbaines à la recherche d'emplois ne nécessitant pas de qualifications professionnelles afin de financer leur relèvement, ce qui a des effets néfastes tels que l'affaiblissement des réseaux de moyens de subsistance traditionnels et les conflits avec d'autres communautés en raison de la compétition pour les ressources.

Comparativement, les femmes et les filles ne sont pas aussi mobiles en raison des rôles et des responsabilités qui leur sont socialement dévolus ; il est attendu qu'elles restent à la maison pour s'occuper de la famille. En outre, les inégalités

en matière de gouvernance et d'accès à la terre ont un impact négatif sur la capacité des femmes, notamment dans les zones rurales, à "mieux" se reconstruire suite à une catastrophe. A titre illustratif, les règles régissant la propriété et le transfert des terres (à travers les moyens traditionnels, les achats commerciaux ou la succession par exemple) sont moins favorables aux femmes. Par conséquent, lorsqu'un homme meurt, sa veuve et sa famille peuvent se retrouver sans propriété et sans réseaux de soutien, avec des mécanismes de protection à la fois formels et informels souvent brisés les exposant fortement au risque de tomber dans la pauvreté à la suite d'une catastrophe et perpétuant ainsi les inégalités entre les femmes et les hommes.⁴²

⁴² Virginie Le Masson, Sheri Lim, Mirianna Budimir et Jasna Selih Podboj, Catastrophes et violence à l'égard des femmes et des filles - Les catastrophes peuvent-elles bouleverser les normes sociales et les relations de pouvoir ? Overseas Development Institute, Londres, novembre 2016.

Annexe 3 : Cadres globaux et continentaux pour l'égalité des sexes et la GRC tenant compte des sexospécificités

Stratégie de l'UA en matière de genre : Piliers de l'égalité entre les femmes et les hommes			
1. Optimiser les résultats, les opportunités et les retombées technologiques	2. Dignité, sécurité et résilience	3. Lois, politiques et institutions performantes	4. Leadership, voix et visibilité
<p>1.1 Éducation et travail : Enseignement obligatoire et gratuit pour les filles et les femmes de 3 à 18 ans ; formation professionnelle axée sur le marché et programmes d'alphabétisation pour les jeunes et les femmes</p>	<p>2.1 Santé, droits sexuels et reproductifs, droits à la reproduction, HTP: Les femmes et les filles ont de plus grandes chances de survie, la nutrition et le bien-être sont améliorés et leur intégrité corporelle est protégée.</p>	<p>3.1 Protocole de Maputo : Les lois nationales et les systèmes judiciaires protègent et remplissent les droits des femmes à la propriété foncière et à l'héritage, l'éducation, l'égalité de revenus, les libertés civiles et l'intégrité physique comme stipulé dans la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des femmes</p>	<p>4.1 Leadership : Une participation égale et l'influence démontrée des femmes et des filles en matière de leadership et dans des postes de prise de décisions.</p>
<p>1.2 Autonomisation économique et inclusion financière : L'autonomie économique et la protection sociale pour les femmes et les filles.</p>	<p>2.2 Violences faites aux femmes et filles et processus de paix: Les violences faites aux femmes et les filles sont réduites, pénalisées et condamnées par la société, et les femmes participent au même titre que les hommes aux processus de paix.</p>	<p>3.2 Établissement des normes : Des lois et politiques nationales protègent et permettent aux femmes d'accéder et de jouir pleinement des opportunités et des bénéfices des projets phares de l'Agenda 2063 et d'autres projets continentaux de transformation</p>	<p>4.2 Voix : Les femmes et les filles s'expriment au même titre que les hommes et montrent leur aptitude à agir à la maison, au sein de la communauté et dans les espaces publics</p>
<p>1.3 Inclusion : Les femmes et les filles deviennent des utilisatrices plus actives et des personnes influentes</p>	<p>2.3 Sécurité humaine: Des engagements envers l'égalité du genre et l'autonomisation des</p>	<p>3.3 Systèmes institutionnels de gouvernance du genre : Les institutions et organes de</p>	<p>4.3 Visibilité : Les femmes et les filles sont plus visibles et présentées comme des</p>

<p>dans l'espace technologique et des solutions technologiques en ligne, qui promeuvent l'égalité hommes-femmes sont financées.</p>	<p>femmes dans le cadre de l'action humanitaire, de la migration et du Plan d'action de la Conférence des Parties pour que les femmes atteignent des niveaux plus élevés de mise en œuvre.</p>	<p>l'Union africaine, les États membres et les Communautés économiques régionales et la société civile ont la capacité requise pour honorer les engagements existants, prévoir de façon proactive, traiter les nouveaux défis et démontrer leur capacité à être transparentes et à rendre compte.</p>	<p>contributeuses sociales égales dans les médias et dans les ressources littéraires et culturelles.</p>
<p>Stratégies transversales : Identifier des programmes flexibles à fort impact mis en œuvre par synergie et gérés aux niveaux régional et national; accélérer le financement et le renforcement des capacités institutionnelles, y compris des OSC; identifier des partenariats et des synergies stratégiques; entreprendre des campagnes innovantes et mener des dialogues continus visant à transformer les normes sociales; éliminer la dichotomie entre les dispositions légales et les pratiques qui les sapent; mettre en application les engagements existants en matière d'égalité entre les hommes et les femmes; mobiliser les femmes et les hommes, les garçons et les filles; renforcer la responsabilité politique et sociale; adopter et plaider pour l'adoption de mesures spéciales temporaires visant à uniformiser les règles du jeu dans les domaines social, politique et économique ; la prise de décisions fondée sur des données et faits probants ; documenter et partager les bonnes pratiques et les modèles de réussite; et trouver des voies et moyens nouveaux et novateurs de mesurer le succès et de faire valoir les pratiques exemplaires.</p>			

Politiques globales pour la GRC sensible au genre

Le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (CSRRC)

Le Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 (qui actualise le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015) a été adopté par 187 États membres lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe (CMRRC) en mars 2015 à Sendai, au Japon. L'adoption de Sendai a galvanisé les chefs d'État et de gouvernement de l'UA à exprimer leur ferme attachement à la réduction des risques de catastrophe. Le Cadre comprend des objectifs de leadership pour les femmes, des politiques tenant compte des sexospécificités et une référence aux services de soins de santé sexuelle et reproductive. Cependant, les femmes sont souvent incluses avec les filles et les groupes marginalisés, faisant

ainsi progresser le paradigme de la « victime » ; et le terme « égalité des sexes » n'apparaît pas dans le texte, pas plus qu'il n'y est fait référence aux droits humains des femmes.

Les quatre priorités du CSRRC sont les suivantes :

1. Comprendre les risques de catastrophe.
2. Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer.
3. Investir dans la réduction des risques de catastrophe pour renforcer la résilience.
4. Améliorer la préparation pour une intervention efficace et pour « Faire et reconstruire mieux ».

Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et son Plan d'action pour l'égalité des sexes

La Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) a adopté son tout premier Plan d'action pour l'égalité des sexes lors de la Conférence des Parties (COP) de

2017. Le Plan d'action de la CCNUCC a été créé dans le cadre du Programme de travail de Lima relatif au genre afin de promouvoir la participation pleine, égale et significative des femmes et de promouvoir une politique climatique tenant compte de la dimension de genre. Le Plan d'action vise à appuyer et à améliorer la mise en œuvre des décisions et des mandats en matière d'égalité des sexes adoptés jusqu'à présent dans le cadre du processus de la CCNUCC par le biais d'un ensemble d'activités spécifiques.

Programme d'action de Beijing

Le Programme d'action de Beijing (1995) est l'un des cadres politiques mondiaux et plans d'action les plus complets et continue d'être une source d'orientation et d'inspiration pour réaliser l'égalité des sexes et les droits fondamentaux des femmes et des filles. Le

Programme d'action couvre 12 domaines critiques : pauvreté, éducation et formation, santé, violence, conflits armés, économie, pouvoir et prise de décisions, mécanismes institutionnels, droits de l'homme, médias, environnement et filles. Pour chaque domaine critique de préoccupation, des objectifs stratégiques sont définis, ainsi qu'un catalogue détaillé des mesures connexes que les gouvernements et les autres parties prenantes doivent prendre aux niveaux national, régional et international.

Autres politiques importantes de la CEEAC

- La Convention Multilatérale de 2006 sur la Coopération Régionale pour la Lutte contre le Trafic des Personnes, particulièrement des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest et Centrale a été élaborée en collaboration avec la

CEDEAO afin de mettre en place un fond commun pour prévenir, supprimer et sanctionner le trafic des personnes à travers la coopération internationale.

- Le Plan Stratégique de Lutte contre le VIH et SIDA (2014-2018) comprend cinq principaux piliers dont la transmission de la mère à l'enfant, et la fourniture et la disponibilité des ARV.
- Le Plan d'Action dans le domaine du Genre et de l'Agriculture a été élaboré en partenariat avec la FAO afin de s'assurer que la seconde génération des Plans Régionaux et Nationaux sur l'Investissement Agricole réponde mieux aux besoins et aux priorités des femmes.
- La stratégie sous régionale (en projet actuellement) sur l'Intégration du Genre dans la Gestion Durable des Ressources Naturelles du Bassin du Congo (2017- à approuver par la Commission en charge des Forêts de l'Afrique Centrale

(COMIFAC)), aura pour objectif de (i) créer un environnement favorable et une vision commune en faveur de l'intégration du genre /EFH et ses priorités au sein de la COMIFAC ; (ii) renforcer les capacités organisationnelles et programmatiques de la COMIFAC et ses partenaires dans le domaine genre ; (iii) mettre en place une approche plus innovante au partenariat et à la mobilisation des ressources ; (iv) réduire la violence faite aux femmes en tant qu'objectif stratégique transversale.

- La Stratégie Genre 2013 pour REDD+ et l'adaptation au changement climatique en Afrique Centrale prend en compte le genre et l'implication effective des femmes dans les processus et l'adaptation de REDD+ au changement climatique dans la région de la COMIFAC. Cette stratégie vise à renforcer le rôle des femmes

et des autres populations à grand risque de vulnérabilité dans le développement, la mise en œuvre et le suivi des politiques et stratégies REDD+ au niveau national et sous régional. Elle donne aux femmes et aux hommes les mêmes chances de participer et d'avoir accès aux avantages et opportunités qu'offrent les politiques, les programmes et les projets en place. La stratégie offre de manière particulière un cadre aux femmes en milieu rural de profiter des avantages de REDD+ et des opportunités offertes par les programmes d'adaptation au changement climatique afin d'apporter leur contribution à la lutte contre la pauvreté.

Annexe 4 : Consultations des parties prenantes de la CEEAC : Situation actuelle de la RRC sensible au genre

Dans le souci de mettre à jour et d'améliorer son Plan d'Action avec les leçons apprises à ce jour et l'intégration du volet genre, le personnel de la CEEAC dédié à la RRC et au Genre a géré, sous la supervision de la Banque Mondiale, une équipe de consultants internationale pour mener des consultations des parties prenantes à travers la région. Dans le cadre de cette analyse, les points focaux des Etats membres pour la RRC et le Genre ont pu apporter une contribution critique lors d'une conférence de cinq jours - la première à combiner pleinement la GRC et le Genre. En outre, l'équipe a également consulté les organismes gouvernementaux compétents, les ONG et les donateurs qui soutiennent activement les efforts de réduction des risques de catastrophe et d'autonomisation des femmes

dans les États membres de la CEEAC. Les résultats de ces consultations ont permis de mieux comprendre les obstacles et les possibilités en matière de réduction des risques de catastrophe tenant compte des sexospécificités. (Voir l'annexe pour la liste complète des personnes interrogées)

Leçons apprises sur le rôle de la CEEAC en matière de RRC sensible au Genre

La CEEAC peut aider les Etats Membres à adapter le Cadre Sendai au contexte national et à définir des normes pour la mise en œuvre.

Il y a une différence (écart) entre le cadre de Sendai, la Stratégie de l'UA et les efforts consentis au niveau national en matière de RRC. La CEEAC devrait apporter un soutien aux Etats membres dans l'élaboration de leur

stratégie et plan d'action RRC et s'assurer que les stratégies soient harmonisées dans tous les Etats Membres. L'idéal serait que les Etats Membres adaptent leurs stratégies à celle de la CEEAC présentée ici.

En tant qu'organe de coordination, la CEEAC devrait être en mesure d'évaluer les normes - afin que les Etats membres disposent d'une norme convenue sur la manière de réagir aux catastrophes (et sur la manière de le faire en tenant compte des sexospécificités) - et afin que les normes puissent continuer à être améliorées, par exemple en matière d'analyse de genre, de renforcement de la capacité de récupération, de collecte obligatoire des données désagrégées selon le sexe dans les évaluations, d'élaboration de fiches de contrôle / normes pour la planification d'urgence, de

secours en cas de crise et de relèvement.

Il convient de mettre en place des structures et des mécanismes pour répondre aux catastrophes transfrontalières et internes, travaillant de manière concertée pour la réduction des risques transfrontaliers. Cela fonctionnerait différemment du niveau des Etats Membres, en se concentrant d'avantage sur les catastrophes au niveau régional, et en favorisant la création de mécanismes de coordination pour la préparation et réponse régionale.

La CEEAC est en bonne posture pour gérer les connaissances en matière de communications stratégiques sur le plan régional

La CEEAC devrait renforcer le savoir-faire technique aux niveaux régional et national. Cela pourrait se faire sous forme d'appui à la création et

à la mise en œuvre des programmes RRC au niveau des institutions académiques de la région ; de suivi de la mise en œuvre des cadres RRC et de l'élaboration des plans d'urgence et de prévention pour tous les états membres ; d'organisation d'ateliers sur le suivi, la mise à jour et la validation des plans RRC ; et d'organisation de simulations afin de tester ces derniers et créer des opportunités d'apprentissage.

Il a été recommandé à la CEEAC d'appuyer la mise en place d'un système de communication interservices en matière de gestion de crise et l'organisation d'un séminaire de formation sur la Réduction de Risque des Catastrophes pour le personnel médiatique public et privé. Cela contribuerait à améliorer les communications sur la RRC et les risques de catastrophes dans la région.

Il est nécessaire de poursuivre les efforts pour la mise en place d'une cartographie des risques

dans la région et soutenir les efforts pour l'élaboration d'une cartographie nationale sur les risques; encourager le partage des cartes sur les risques de catastrophes entre les pays et les régions; et appuyer la collecte et l'analyse des données sur les pertes liées aux catastrophes afin de mieux évaluer les coûts (économiques, sociaux, financiers), et les données désagrégées par sexe.

Les Etats Membres attendent de la CEEAC qu'elle apporte son appui à la RRC sensible au Genre à travers...

⇒ **L'amélioration de la compréhension sur la RRC sensible au Genre** : Les Points Focaux Genre ont souligné le manque d'engagement de certains acteurs du gouvernement sur les questions de genre et son importance pour une RRC efficace. Cela implique d'améliorer la compréhension sur la manière dont les dangers affectent la survie des

femmes et des hommes ; la manière dont les différences basées sur le genre en matière de prise de décision et de propriété/ d'accès aux biens affectent la vulnérabilité des populations ; et la manière d'aboutir à des aptitudes différentielles pour faire face aux dangers hydrométéorologiques.

⇒ **La coordination** : Les Points Focaux ont évoqué la nécessité de disposer d'une plateforme sur les Questions de Genre en Afrique Centrale afin de partager et passer en revue les bonnes pratiques prenant en compte le genre et la RRC. Cela pourrait contribuer à vulgariser les exemples de bonnes pratiques en matière de RRC sensible au genre et les connaissances sur les pratiques, les mécanismes et les structures qui

soutiennent sa mise en application.

⇒ **Le renforcement des capacités** : Développer des outils et former les points focaux sur les thèmes comme : Les Réponses au Changement Climatique (gestion du risque), le Changement Climatique et la vulnérabilité au changement climatique basée sur le genre, les mesures d'adaptation et mitigation au changement climatique basée sur le genre.

⇒ **Collecte et vulgarisation des données** : Soutenir les Etats Membres en renforçant leurs capacités dans la collecte, la production et l'utilisation des statistiques désagrégées par sexe dans la planification des interventions et l'investissement dans le domaine de la RRC. La CEEAC peut vulgariser les informations importantes

sur la RRC et sur l'impact différencié des catastrophes en fonction du genre et des facteurs affectant la vulnérabilité.

⇒ **Promotion de l'inclusion sensible au genre dans la réponse aux catastrophes** : pour que les femmes participent au processus d'élaboration des stratégies, des plans d'actions, des programmes sur le Genre et la Réduction de Risque et des actions concrètes en cas d'évènement catastrophique.

Exemples de Bonnes Pratiques

A partir des consultations auprès des bailleurs et des ONG, plusieurs exemples de bonnes pratiques ont été identifiés pour la prise en compte du genre dans la GRC, allant des procédures internes à la programmation. Par exemple, CARE International a créé un Centre d'Informations sur le Changement Climatique et la Résilience et une Plateforme sur le Changement Climatique et la Résilience, a participé à la COP

depuis la COP21 en 2015 et a mené une Analyse sur la Vulnérabilité et les Capacités Climatiques sensible au Genre en 2016 (AVCCG). Il s'agit d'un guide des praticiens basé sur l'expérience du terrain au Mozambique qui sert de cadre pour analyser la vulnérabilité et les capacités d'adaptation au changement climatique et renforcer la résilience aux catastrophes au niveau communautaire, mettant un accent particulier sur les dynamiques sociales et plus particulièrement les dynamiques du genre. Quoique basé sur les connaissances niveau terrain de la Mozambique, ce guide présente les liens entre le genre et la GRC à analyser dans le contexte de l'Afrique Centrale.

L'IFRC a créé le Centre pour le Climat en 2007 et publié un Guide sur le Climat la même année. Le guide présente cinq ans de différentes expériences à partir de plus de 30 sociétés nationales, particulièrement celles des pays en

développement en matière de compréhension et de réponses aux risques de changement climatiques. La stratégie de Réduction des Risques de Catastrophes du Bureau Régional pour l'Afrique Centrale de l'IFRC au Cameroun est incluse dans le programme régulier alors que la Protection, le Genre et l'Inclusion sont des thèmes transversaux qui sont pris en compte à la fois dans les projets de développement et les opérations d'urgence dans la sous-région de l'Afrique Centrale. Dans le cadre de leurs activités régulières, l'IFRC renforce les capacités des Sociétés Nationales en Afrique Centrale afin de mieux comprendre le cycle du projet y compris le problème d'identification, la planification, la mobilisation des ressources, les communications, la mise en œuvre, le suivi et évaluation et le rapportage dans le but d'atteindre les indicateurs du

programme. Les bureaux régionaux et nationaux du PNUD et de l'UNICEF en Afrique Centrale ont, au cours des dix dernières années, utilisé l'Approche basée sur les Droits Humain et organisé des Groupes Thématiques sur le Genre dans leurs propres bureaux avec des rencontres mensuelles régulières sur le suivi des droits humains et l'intégration du genre dans tous les projets et toutes les activités comme des principes normatives. La GIZ a financé et organisé des sessions de formations sur l'Evaluation des Besoins Post Catastrophes au profit des agences gouvernementales, des ONGs et le personnel académique universitaire.

Angola : The "Plano Estratégico de Gestão do Risco de Desastres" (le Cadre Stratégique de gestion des Risques de Catastrophes) préconise l'adoption d'une approche sur le thème du

risque et des catastrophes, sur la base de la perspective de l'équité genre dans le contexte du Système National de Protection Civile, comme objectif spécifique. Cette approche recommande la prise de mesures sans délais pour la promotion de l'équité de genre et des connaissances traditionnelles dans l'analyse et les processus de planification.

Rwanda: le gouvernement du Rwanda a adopté une approche sectorielle pour tous les ministères. Les concepts de Prévention/Réduction des Risques de Catastrophes ne ressortent pas directement en tant que telles dans tous les plans sectoriels ; toutefois les différentes politiques sectorielles prennent en compte la réduction des risques de catastrophe comme faisant partie intégrante dans leur domaine respectif d'intervention (la gestion des ressources en eau, la réduction

de la pauvreté, le changement climatique, l'éducation, la planification du développement). Une structure nationale est chargée de la coordination et des aspects multi sectoriels (le Service National pour la Gestion) et est composé de personnels provenant de la Présidence, du bureau du Premier Ministre et de ministères sectoriels, y compris le Ministère du Genre et des Femmes dans le Développement.

Tchad : à la suite de sécheresses et aux inondations qui ont affecté plus de 20 pour cent de la population au Tchad, le Plan d'Action Humanitaire a été mise en place selon une approche sensible au genre, reconnaissant l'inégalité du genre et l'exclusion sociale vécues par les femmes et les filles au Tchad. Un conseiller en genre a été disponible pour soutenir les organisations et les groupes humanitaires dans la conception et l'élaboration de

leurs programmes. Le taux moyen pour « le marqueur d'égalité homme-femme » a été de 1,39.⁴³

Instruments de Mise en œuvre

Le Plan d'Action 2020-2030 en matière de RRC sensible au Genre met à jour le Plan d'Action 2015 en mettant l'accent au niveau de la CER. A ce titre, le Plan d'Action Genre est guidé par le Cadre de Sendai et adapté au contexte de l'Afrique Centrale par la déclaration de Yaoundé. Les leçons apprises à travers les consultations avec les parties prenantes sont appliquées dans le cadre d'action, afin de s'assurer que la CEEAC réponde aux besoins les plus pressants des Etats Membres. Par ailleurs, le genre est complètement intégrées aux activités afin de les conformer à la stratégie Genre de l'Union Africaine.

Bien qu'il y ait souvent un certain mystère sur la manière de mener l'intégration de la dimension de genre dans la pratique, le Plan d'action adopte l'approche simple d'appliquer une perspective de genre aux activités habituelles menées par la CEEAC pour soutenir la réponse aux risques de catastrophe. Ces activités sont :

- (i) Les campagnes de plaidoyer et sensibilisation publiques
- (ii) La formulation de Cadres Politiques Régionaux et l'Appui aux Etats Membres
- (iii) Les protocoles sur le partage des données
- (iv) La gestion de connaissances et le renforcement des capacités

⁴³ La Communauté Humanitaire au Tchad, 2015 Plan de Réponse Humanitaire Tchad, February 2015. https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/chad_srp_20150520.pdf (accessed on October 7, 2019)

- (v) Les mécanismes régionaux d'alerte précoce
- (vi) L'évaluation des risques au niveau régional
- (vii) Le financement d'urgence

A travers la prise en compte des quatre axes prioritaires du Cadre Sendai et de la Stratégie de RRC de la CEEAC, un Volet Genre peut être appliqué afin de garantir le respect des politiques de l'Union Africaine sur le genre.⁴⁴

Tableau 4 : RRC sensible au genre : Aspects à considérer

Les piliers du Cadre de Sendai / Communiqué de Yaoundé	Volet Genre
1. Compréhension du risque de catastrophe	L'analyse technique doit prendre en considération les risques par sexe et les besoins spécifiques des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Regrouper les faits en faisant une analyse du genre et la collecte des données par sexe.
2. Renforcement de la gouvernance de risques de catastrophes pour gérer risques de catastrophe	Autonomiser les femmes afin qu'elles participent pleinement aux dispositions institutionnelles et à la formulation de politiques : l'Union Africaine conduit une étude annuelle sur l'équilibre du genre au sein de son organisation
3. Investir dans la Réduction de Risques de Catastrophe pour la Résilience	Assurer une allocation équitable des ressources : les actions ciblées pour promouvoir l'équilibre du genre ont besoin d'être financées de manière adéquate et intégrées dans les budgets de recouvrement. Le suivi et l'évaluation sont importants pour assurer que les principes de l'égalité des sexes enclenchent la mise en œuvre.
4. Renforcement de la préparation de la réponse aux catastrophes pour une réaction efficace et pour « Reconstruire Mieux»	Les immenses contributions que les femmes apportent au recouvrement ont besoin d'être vulgarisées aux niveaux des politiques nationales et locales

⁴⁴ L'UNISDR, le PNUD et l'IUCN, Rendre la réduction des risques de catastrophe sensible au genre : politiques et directives pratiques, 2009.

Annexe 5 : Principaux résultats de la Stratégie de RRC de la CEEAC : A travers les axes Prioritaires de Sendai

Priorité 1 : Comprendre les risques de catastrophe

Priority 1: Understanding disaster risk

Acquis

- ⇒ **Centre d'Application et de Prévision Climatologique de l'Afrique Centrale (CAPC-AC):** tel que prévu, le centre a été installé au Cameroun et fait des prévisions climatologiques pour la région de l'Afrique de Centrale.
- ⇒ **Comprendre la RRC sensible au genre:** la CEEAC a complètement géré le processus élargi de consultation des parties prenantes sur une période de six mois, pour améliorer la compréhension primaire sur la question et contribuer à la mise à jour du Plan d'Action Genre pour la RRC.

Défis existants

- ⇒ **Comprendre la RRC et le Genre:** Outre les politiques nationales actuelles sur le genre au sein des Etats Membres, les considérations sur le genre dans la RRC ne semblent pas bien développées ou prises en compte dans l'intégration des activités de la GRC : les stratégies et les plans d'action actuels pourraient bénéficier des analyses systématiques basées sur le genre avant l'exécution des activités de prévention et de réponse. Il y a un manque d'outils adéquats pour la collecte et la production de données et de statistiques désagrégées par sexe afin de comprendre tous les aspects de la RRC.
- ⇒ **Travailler avec une structure Académique:** le rôle de la

science et de la technologie dans l'analyse et la compréhension du changement climatique, des catastrophes et de la réduction des risques de catastrophes est encore important et peut fournir des informations sur les politiques et pratiques qui répondent au contexte de l'Afrique Centrale. Comblant les lacunes actuelles des connaissances et mettre en application les nouvelles technologies en matière de RRC sensible au genre peut contribuer à sauver des vies. Les académies qui ont pris part à la consultation ont recommandé que la CEEAC mène des études afin de comprendre les expériences uniques des femmes pendant les périodes de catastrophes pour une meilleure appréciation de leurs besoins.

Priorité 2 : Renforcer la gouvernance des risques de catastrophes pour les gérer

Priority 2: Strengthening governance

Acquis:

- ⇒ **Gouvernance en matière de RRC et de Genre:** lors de la 4e Conférence Ministérielle sur la Réduction de Risques en Afrique Centrale qui s'est tenue à Kinshasa, RDC, la CEEAC est parvenue pour la première fois de son histoire à réunir à la fois les points focaux des Etats Membres en matière de GRC et ceux du Genre. Cela a favorisé des échanges approfondis sur les questions de Risques de Catastrophes et le Genre entre les praticiens nationaux et conduit à l'élaboration d'une liste informelle d'activités clés.
- ⇒ **Formation en matière de RRC:** La CEEAC continue de délivrer des formations

sur la RRC à ses Etats Membre sur la connaissance des risques, l'identification des dangers, l'évaluation de la vulnérabilité et l'analyse des risques au niveau communautaire, la cartographie et l'atlas des risques en Afrique Centrale, l'élaboration des plans d'urgence et les exercices de simulations. Les formations concernées incluent i) la formation des membres des plateformes nationales (PN) au Tchad et en RDC ; ii) la formation des membres du Réseau Parlementaire pour la Résilience aux Catastrophes en Afrique Centrale (REPARC) ; iii) la formation de 28 experts des Etats Membres de la CEEAC sur la Méthodologie de la Réponse en matière d'Urgence.

⇒ **Renforcement des capacités:** soutien au développement et renforcement des capacités des comités nationaux en charge de la climatologie et des plateformes nationales de la RRC, cadre de travail pour les parties prenantes, discussions et partage d'expériences pour un développement résilient et durable.

Défis existants

⇒ **Renforcement des capacités:** Vu que les activités de la RRC de la CEEAC sont de plus en plus sensibles au genre, il sera nécessaire d'étendre la formation et le renforcement des capacités et d'introduire un volet genre dans les activités de la RRC.

⇒ **Elaboration de stratégie:** Bien que les états membres aient des plateformes sur la

RRC au niveau national et des points focaux RRC, la plupart n'ont pas une politique spécifique ou une stratégie ni un Ministère consacré à la RRC et à l'action humanitaire. Aucun Etat Membre n'a de politique spécifique sur le genre et la RRC.⁴⁵

⇒ **Diffusion et vulgarisation des bonnes pratiques:** les points focaux Genre des Etats Membres reconnaissent que rien n'est mis en œuvre au niveau national au-delà de la mention du genre dans les politiques, les stratégies et les plans.⁴⁶ Les points focaux Genre des états membres doivent lutter contre les stéréotypes sur le genre alors qu'ils manquent

d'aptitudes pour renforcer la mémoire institutionnelle et donner de l'élan sur le genre et la RRC au sein de leur propre gouvernement. La plupart des pays de la CEEAC ont seulement un Point Focal Genre chargé de l'intégration du genre dans la RRC à travers tous les départements. Les Points Focaux des Etats membres en matière de Genre manquent également de plateforme régionale pour partager les bonnes pratiques en matière de RRC et d'intégration du genre en Afrique Centrale, exprimant le besoin d'une plateforme pour partager librement les données et les informations.

⁴⁵ Par exemple, alors que le Burundi a mis en place une stratégie nationale de prévention et de gestion des risques de catastrophe depuis 2012, le Tchad depuis 2015 et la République du Congo depuis 2017, ce n'est que cette année (2019) que le gouvernement du Gabon a élaboré une loi sur la prévention des catastrophes et la gestion; et bien que d'autres pays de la CEEAC puissent avoir des plans pour des situations d'urgence, le cycle complet de la GRC n'est pas toujours pris en compte (Guinée équatoriale, RDC, Cameroun, République centrafricaine).

⁴⁶ Les ONG et les agences internationales sont loin devant les gouvernements en matière de RRC, de changement climatique et de prise en compte du genre et leurs contributions sont nombreuses. Grâce à ces vastes efforts déployés depuis plusieurs années, les ONG locales ont pu participer à la formation et au renforcement des capacités et ont bénéficié en tant que sous-traitants locaux de projets axés sur le genre et la RRC. Au fil du temps, elles ont développé leurs propres projets de manière indépendante, directement en réponse aux besoins des populations locales.

Priorité 3 : Investir dans la RRC aux fins de la résilience

Priority 3: Investing for resilience

Acquis

- ⇒ La CEEAC a désigné du personnel pour la GRC et le Genre dont la mission a été la mise à jour et l'amélioration du Plan d'Action Décennal.
- ⇒ L'objectif ambitieux d'un fonds consacré à la RRC et de produits d'assurance n'a pas été atteint.

Défis existants

- ⇒ **Investir dans la préparation aux Catastrophes:** Les points focaux RRC des Etats Membres reconnaissent qu'en cas de catastrophe, la réponse des gouvernements a toujours été organisée au cas par cas afin de répondre aux catastrophes, sans planification ou organisation antérieure. Par conséquent, la plupart des réponses nationales restent

ponctuelles en l'absence d'une stratégie cohérente ou durable pour orienter les activités. C'est sans doute la raison pour laquelle les catastrophes, la prévention de risques de catastrophes, la formation et les actions humanitaires sont habituellement organisées par les bailleurs internationaux.⁴⁷

- ⇒ **Engagement du Secteur Privé:** Le secteur privé fournit essentiellement des dons afin de soulager les catastrophes. Toutefois, ce sont principalement les sociétés de télécommunication qui apportent une aide technique tangible dans la réponse et la réduction de catastrophe à travers les systèmes d'alertes rapide par SMS, les messageries d'aide et les transferts d'argent de secours (à travers les réseaux de cellulaires) aux bénéficiaires, qui permettent non seulement de gagner en

temps et d'économiser de l'argent mais assurent également que les bénéficiaires aient reçu le transfert.

Priorité 4: Renforcer la préparation pour une réponse efficace, et mieux reconstruire dans le relèvement, la réhabilitation et la reconstruction:

Priority 4: Enhanced disaster preparedness for effective response and to "Build Back Better" in recovery

Aquis

Activités de coordination:

- ⇒ Tenue de six consultations annuelles pour renforcer la préparation et l'intervention en cas de catastrophe
- ⇒ Tenue de quatre sessions des plates-formes d'Afrique centrale pour la RRC (CAPF-DRR)

- ⇒ Tenue de deux conférences ministérielles sur la RRC
- ⇒ Tenue de deux conférences ministérielles sur la météorologie
- ⇒ Création d'un Réseau parlementaire pour la résilience aux catastrophes en Afrique centrale (REPARC)
- ⇒ Mise en place d'équipes sous-régionales d'intervention d'urgence

Défis existants

- ⇒ **Protocoles et Procédures sensibles au genre en matière de RRC:** Dans l'ensemble, les ONG locales ont insisté sur la nécessité de considérer les femmes comme actrices de la DRM plutôt que victimes de catastrophes. En effet, les participants ont généralement reconnu que les femmes ont des

⁴⁷ Tels que le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (OCHA), l'Office d'aide humanitaire de la Communauté européenne (ECHO), la Société allemande pour la coopération internationale GmbH (GIZ) et la Banque Mondiale, et des OING telles que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et CARE International.

liens importants avec l'environnement, liés aux activités de subsistance touchées par les catastrophes et les changements climatiques (comme la collecte de l'eau ou l'agriculture), ou à celles qui exacerbent les impacts, comme les activités contribuant à la dégradation des sols (collecte du bois de feu). Les activités qui visent à promouvoir la GRC doivent donc tenir compte de ces relations et inclure les femmes dans les activités de sensibilisation et de prévention.

Annexe 6: Ressources potentielles

Tableau 6: Possibilités de financement de la part de partenaires et donateurs internationaux

Organisation/fonds	Synthèse des possibilités de financement
<p>Fonds Européen de Développement</p> <p>Groupe de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et la Coopération au Développement de l'Union Européenne (ACP-UE)</p> <p>https://ec.europa.eu/europeaid/regions/african-caribbean-and-pacific-acp-region_en</p>	<p>Une approche holistique de la résilience aux catastrophes fondée sur des informations précises sur les risques et sur des systèmes améliorés de soutien à la conception. Programme Renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles dans les régions, pays et communautés d'Afrique subsaharienne. Résultat zone 2 : Capacités de coordination, de planification et de conseil en matière de RRC des CER africaines opérationnelles pour soutenir les États membres et les programmes régionaux et sous régionaux respectifs</p>
<p>Fonds Mondial pour la Prévention des Catastrophes (Banque Mondiale)</p> <p>https://www.gfdr.org/en/gender</p>	<p>Mécanisme de financement par subventions qui soutient les projets de GRC dans le monde entier. Mise en œuvre de Sendai - aider les pays à intégrer la GRC et l'adaptation au changement climatique dans les stratégies de développement et les programmes d'investissement en vue d'une plus grande résilience.</p>
<p>Facilite pour l'Environnement Mondial</p> <p>https://www.thegef.org/</p>	<p>Créé pour s'attaquer aux problèmes environnementaux de la planète - en fournissant des subventions nouvelles et supplémentaires et un financement concessionnel pour couvrir les coûts supplémentaires associés à la transformation d'un projet ayant des avantages nationaux en un projet ayant des avantages environnementaux mondiaux. L'accréditation en tant que partenaire d'exécution du FEM exige des efforts avérés pour analyser les considérations de genre dans les projets du FEM. La capacité des organismes d'exécution potentiels à tenir compte des sexospécificités est un critère d'accréditation du FEM</p>
<p>Banque Européenne d'Investissement</p> <p>https://www.eib.org/en/index.htm</p>	<p>Institution de prêt à long terme sans but lucratif de l'Union européenne. L'initiative SheInvest vise à mobiliser 1 milliard d'euros d'investissements pour combler l'écart entre les sexes en matière d'accès au financement. Favorise un financement sur le climat tenant compte des sexospécificités - les investissements cibleront des projets d'infrastructure tenant compte du genre et du climat, tels que les projets qui améliorent l'accès des femmes à l'eau, à une énergie propre, fiable et abordable, ainsi qu'à des transports publics durables</p>

Organisation/fonds	Synthèse des possibilités de financement
Bureau des Nations Unies pour la Réduction des Risques de Catastrophes https://www.unisdr.org/	Point focal du système des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe et dépositaire du Cadre d'action de Sendai qui aide les pays et les sociétés à le mettre en œuvre, à suivre et à examiner les progrès accomplis. L'Agence assure l'établissement de rapports réguliers sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'Egalité des Sexes et l'Autonomisation des Femmes (UN-SWAP) qui suit les progrès accomplis par rapport aux 15 indicateurs de performance du système commun
La Fondation Citi https://www.citigroup.com/citi/foundation/	Travaille à promouvoir le progrès économique et à améliorer la vie des personnes vivant dans des communautés à faible revenu partout dans le monde. A participé à la conception et au financement de la "Réduction des Risques de Catastrophe pour les Prestataires de services financiers : Pratiques Prometteuses pour Renforcer la Résilience". Les composantes comprennent l'Autonomisation Economique des Femmes qui vise à combler les écarts systématiques entre les sexes par la mobilisation des connaissances
Initiative de Financement des Femmes Entrepreneures (We-Fi) (Banque Mondiale) https://we-fi.org/	Partenariat international qui soutient les femmes entrepreneures dans les pays en développement en s'attaquant aux obstacles systémiques auxquels elles sont confrontées - en liant les réformes politiques, juridiques et réglementaires aux investissements publics et privés. We-Fi a alloué plus de deux cycles de financement de 249 millions de dollars à des programmes de soutien à l'entrepreneuriat féminin - dont 42,8 % ont été alloués à l'Afrique subsaharienne

Financement de l'Adaptation

Compte tenu de la complémentarité entre la réduction des risques de catastrophe et l'adaptation aux changements climatiques, en ce qui concerne en particulier les phénomènes extrêmes, il est possible d'accéder aux fonds d'adaptation internationaux disponibles au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), par exemple le Fonds Vert pour le Climat, le Fonds d'Adaptation, le Fonds pour les Pays les Moins Avancés et le Fonds Spécial pour le Changement climatique (voir tableau 4). Les pays de la région ont déjà pu accéder aux ressources de ces fonds pour soutenir l'adaptation dans divers secteurs.

Tableau 7: Sources potentielles de fonds d'adaptation internationaux

Fonds	Synthèse de possibilité de financement
<p>Fonds d'Investissement pour le Climat https://www.climateinvestmentfunds.org/</p>	<p>Accélère l'action climatique en favorisant les transformations dans les domaines des technologies propres, de l'accès à l'énergie, de la résilience au climat et des forêts durables dans les pays en développement et à revenu intermédiaire. Le financement à long terme à grande échelle et à faible coût du FIC réduit le risque et le coût du financement climatique. Le FIC s'intéresse au rôle que les femmes peuvent jouer en tant qu'agents de changement et décideurs dans les activités de renforcement de la résilience. 27 % des fonds du FIC approuvés par les MDB ont été alloués à l'Afrique</p>
<p>Fonds Vert pour le Climat https://www.greenclimate.fund/home</p>	<p>Il s'agit d'un fonds créé pour soutenir les efforts des pays en développement en vue de relever le défi climatique en réduisant les émissions de GES et en s'adaptant au changement climatique. Les investissements du FVC peuvent se faire sous de forme de subventions, de prêts, de capitaux propres ou de garanties. L'égalité des sexes est l'élément clé de son architecture de programmation et il est le premier mécanisme de financement de la lutte contre le changement climatique à intégrer une perspective sur l'égalité des sexes dès le début de ses opérations (tous les projets devant soumettre une évaluation et un plan d'action sur le genre)</p>
<p>Fonds d'Adaptation https://www.adaptation-fund.org/projects-programmes/project-sectors/disaster-risk-reduction/</p>	<p>Finance des projets et des programmes qui aident les communautés vulnérables des pays en développement à s'adapter aux changements climatiques. Le Fonds intègre systématiquement les principes clés élaborés sur sa propre politique environnementale et sociale, notamment en matière d'équité et d'accès. L'égalité des sexes est un objectif que le Fonds vise à atteindre par le biais de ses processus</p>
<p>Fonds pour les Pays les Moins Avancés (PMA) https://www.thegef.org/topics/least-developed-countries-fund-ldcf</p>	<p>Fournit des fonds pour aider les PMA à planifier leurs besoins d'adaptation (par exemple en soutenant les Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation et les Plans Nationaux d'Adaptation) et à mettre en œuvre leurs priorités d'adaptation avec un plafond de 30 millions de dollars US par PMA. Fonctionne sur le principe de l'additionnalité (c'est-à-dire qu'il soutient le financement supplémentaire des interventions de développement existantes qui sont à l'épreuve du climat).</p>
<p>Fonds Spéciaux pour le Changement Climatique https://www.thegef.org/topics/special-climate-change-fund-sccf</p>	<p>Fournit un financement aux pays non visés à l'annexe 1 dans le cadre de la CCNUCC pour répondre aux besoins d'adaptation conformément aux priorités de développement par l'adaptation ou le transfert de technologie. Fonctionne sur le principe de l'additionnalité (c'est-à-dire qu'il soutient le financement supplémentaire des interventions de développement existantes qui sont à l'épreuve du climat).</p>

Le secteur privé

Le rôle du secteur privé dans la GRC est important mais, jusqu'à présent, ses contributions ont été largement en dehors des cadres de coordination régionale, malgré la reconnaissance dans la SFDRR. En plus de contribuer directement aux secours et aux interventions, les entreprises de communication peuvent aussi jouer un rôle potentiel dans la diffusion de messages d'alerte précoce et tirer parti de l'accès croissant aux services financiers, y compris la (micro)assurance. Les Partenariats Public-Privé (PPP) pour une RRC sensible au genre sont une bonne alternative, notamment pour construire des infrastructures résilientes. Le tableau 5 donne un aperçu de certaines sources potentielles de financement du secteur privé

Tableau 8: Possibilités de financement du secteur privé

Organisation	Synthèse de la pertinence des possibilités de financement
Tigo (Millicom) https://www.millicom.com/our-company/brands/tigo/	Construire des autoroutes numériques qui relient les gens, améliorent la vie et développent les communautés. A travers des services de téléphones fixes et mobiles, de services de communications, de la télévision par câble et par satellite, des services financiers mobiles et des contenus locaux disponibles sur 13 marchés en Afrique et en Amérique latine. Les opérations de Tigo dans les pays sont engagées dans l'Initiative Connected Women, qui s'efforce de réduire l'écart entre les sexes en matière d'utilisation mobile. L'initiative d'argent mobile sensible au genre en Tanzanie en suivant le genre à travers sa base d'abonnés afin de s'assurer que les produits répondent aux besoins des femmes et que les campagnes de marketing communiquent les bons messages.
MTN https://www.mtn.com/	Opérateur mobile des marchés émergents à l'avant-garde des changements technologiques et numériques. MTN Mobile Money est en partenariat avec GSMA Mobile pour le programme de Développement mAgri pour le projet pilote mAgric. Il s'agit d'un outil mobile qui permet la numérisation de la chaîne de valeur agricole - en se concentrant sur le dernier kilomètre agricole ⁴⁸ . Est en partenariat avec la Commission Nationale des Assurances du Ghana, MicroEnsure et MFS Afrique- offre aux utilisateurs la possibilité d'acheter de la micro-assurance vie via leurs téléphones portables - pratique pour les femmes.
GSMA https://www.gsma.com/aboutus/	Représente les intérêts des opérateurs mobiles du monde entier dans l'écosystème mobile au sens large - fabricants de terminaux et d'appareils, éditeurs de logiciels, fournisseurs d'équipements et sociétés Internet. L'Initiative Connected Women s'efforce de combler l'écart entre les sexes en matière d'appropriation et d'utilisation des téléphones mobiles dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

⁴⁸ GSMA Digitising the agricultural last mile in Ghana: MTN Mobile Money's mAgri (2019) <https://www.gsma.com/mobilefordevelopment/resources/digitising-the-agricultural-last-mile-in-ghana-mtn-mobile-moneys-magic/>

Annexe 7 : Politiques nationales en faveur de la GRC, du Changement Climatique et du Genre dans les États membres

Tableau 1: Politiques nationales sur la GRC, le Changement Climatique et le Genre

Pays	GRC		Genre		Climat		Autre
	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	
Angola	Commission Nationale de la Protection Civile (sous la responsabilité du Ministère de l'Intérieur)	Plan Stratégique pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophe (2011)	Ministère de la Promotion de la Famille et de la Femme	Politique Nationale pour l'Egalité des Sexes et l'Equité (2013)	Ministère de l'Urbanisme et de l'Environnement	Programme d'Action National d'Adaptation (2011)	
		Plan National de Préparation aux Catastrophes, aux Urgences, à la Riposte et au Relèvement (2014 - 2019)					
Burundi	Ministère de la Sécurité Publique et de la Gestion de Catastrophes	Stratégie Nationale pour la Prévention des Risques et la Gestion des Catastrophes et Plan d'Action national (2012-2015)	Ministère de Droits de la Personne Humaine, d'Affaires Sociales et du Genre	Politique Nationale Genre (2003)	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage	Plan d'Action National pour l'Adaptation au Changement Climatique (2007)	Stratégie nationale de communication pour l'adaptation au changement climatique et alerte précoce en cas d'événements météorologiques extrêmes (2014-2018)
		Stratégie nationale pour la réduction des risques de					

Pays	GRC		Genre		Climat		Autre
	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	
		catastrophe et la gestion des catastrophes (2017-2030) Plan d'Urgence National					
Cameroun	Ministère de la Protection Civile	Plan d'Urgence National (2011)	Ministère de la Promotion de la Femme et de la famille	Politique Nationale Genre (2014)	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable	Cameroun : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (2015)	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2008)
République Centrafricaine			Ministère de l'Économie, de la Planification et de la Coopération	Politique Nationale pour la Promotion de l'Égalité et de l'Équité (2005)	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable, de l'Eau, des Forêts, de la Chasse et de la Pêche	Programme d'Action National d'Adaptation (2008)	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2009)
Tchad	Ministère de l'Administration Territoriale	Plan d'Action National de Renforcement des Capacités pour la Réduction des Risques de Catastrophe, la Préparation aux situation d'Urgence et à la Riposte (2015-2020)	Ministère de la Femme, de la Prise en Charge de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale		Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de la Pêche	Programme d'Action National pour l'Adaptation au Changement Climatique (2009)	Contribution Planifiée Déterminée au Niveau National (2015) Plan d'Action National contre la Désertification (2003) Stratégie Nationale pour la Réduction de la Pauvreté (2008)

Pays	GRC		Genre		Climat		Autre
	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	
République du Congo	Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire	Stratégie nationale REDD+ (2016)	Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme dans le Développement	Politique Nationale Genre (2008)	Ministère du Tourisme et de l'Environnement Ministère de l'Economie Forestière	Plan d'Action National pour l'Environnement (2017)	Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2007)
		Stratégie Nationale pour la Réduction et la Prévention des Risques de Catastrophe (2017)					Programme d'Action National contre la Désertification (2006)
République Démocratique du Congo	Ministère des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale	Plan ORSEC (2012)	Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant	Politique Nationale Genre et Plan d'Action (2009)	Ministère de la Planification	Programme d'Action National pour l'Adaptation (2006))	
Guinée Equatoriale			Ministère des Affaires Sociales et de l'Egalité entre les Sexes	Politique Nationale pour la Promotion de la Femme (2012)	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, des Forêts et de l'Environnement	Plan d'Action National pour l'Adaptation (2013)	Plan National de Développement Economique et Social (2016-2020)
							Programme d'Action National pour Lutter contre la Déforestation et la Dégradation des Terres (2006)
Gabon			Ministère de la Promotion et de l'Intégration de la Femme dans le Développement	Plan Décennal pour l'Autonomisation de la Femme Gabonaise (2015-2025)	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage, de la Pêche et de l'Alimentation	Plan Climatique National (2010)	Plan Stratégique "Gabon Emergent" (2012-2016)

Pays	GRC		Genre		Climat		Autre
	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	Ministère de tutelle	Politiques, stratégies et plans	
Rwanda	Ministère de la Gestion des Catastrophes	Politique Nationale de Gestion des Catastrophes (2012)	Ministère de la Promotion du Genre et de la Famille	Politique Nationale Genre (2010)	Ministère de l'Environnement	Stratégie Nationale pour le Changement Climatique et la faible Emission de Carbone (2011) Programme d'Action National d'Adaptation au Changement Climatique (2006)	Instructions de base pour la construction de logements pour la protection contre les catastrophes naturelles et les catastrophes d'origine humaine en zone rurale (2012)
		Plan National de Gestion des Risques de Catastrophe (2013)					
		Plan National de Matrice d'Urgence (2016)					
São Tome et Principe	Ministère de l'Infrastructure, des Ressources Naturelles et de l'Environnement	Plan d'investissement multisectoriel pour intégrer la résilience au changement climatique et le risque de catastrophe dans la gestion des zones côtières de Sao Tomé et Principe (2017)	Institut National de Promotion et d'Egalité entre les Sexes (sous la Responsabilité du Ministère du Travail, de la Solidarité, de la Famille et de la Formation Professionnelle)	Stratégie Nationale sur l'Egalité entre les Sexes (2014)	Ministère de l'Infrastructure, des Ressources Naturelles et de l'Environnement	Stratégie Nationale d'Adaptation aux Changements Climatiques (2006)	Deuxième Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (2012-2016)
							Politique et Stratégie Nationales de Protection Sociale (2014)

Annexe 8: Consultations des Parties Prenantes

Tableau 1: Points focaux de la CEEAC pour la réduction des Risques de Catastrophe ou Représentants Désignés

Pays	Nom du Point Focal de RRC	Désignation	Téléphone No:	Email
Angola	Edson Fernando	Directeur de la protection civile au bureau du commandant adjoint	+(244) 924183708	edsonedtrez@gmail.com
Burundi	Antoine Ntemako	Directeur général de la protection civile et de la réduction des risques	+(257) 79151414 +(257) 79920387 +(257) 69711767	antoinentemako2@gmail.com ntemantony@gmail.com
Cameroun	Mariatou Yap	Directeur de la protection civile	+(237) 22214605 +(237) 66193221 +(237) 22214606	yapmariatou@yahoo.fr
République Centrafricaine	Marguerite Ramadan	Directeur national de la protection et point focal DRR	+(236) 75043708	marguerite.ramadan@gmail.com
Tchad	Mme MABILO Tesse Mbia	Directrice de la protection civile	+(235) 66386089 +(235) 95001133	tessemabilo@gmail.com
Congo	Edmond Paul Makimouha	Coordonnateur du Centre national de prévention et de gestion des catastrophes, Direction générale du développement durable	+(242) 066646084	mak_edmond@yahoo.fr
Congo (République Démocratique)	Jean Kitambala K'Onganga	Directeur national de la protection et point focal DRR		jeankitambala2005@yahoo.fr
Guinée Equatoriale	Mariano Efua Nsue Ada	Responsable Technique, Direction Générale de l'Environnement, Ministère des Forêts et de l'Environnement	+(240) 222256743	efuamariano@yahoo.es
Gabon	Hortense Togo	Coordinatrice de la Plate-forme Nationale pour la Prévention et la Réduction des Risques de Catastrophe, Ministère de l'Intérieur, de la Justice, Garde des Sceaux	+(241) 06137888	hortense.togo@yahoo.fr
Sao Tome et Principe	Cecilio Quaresma da Graca	Conseiller national pour la prévention et la réponse aux risques - POINT focal DRR	+(239) 9907919	cquaresm1@hotmail.com

Tableau 2 Points Focaux Genre ou Représentants Désignés

Pays	Nom du Point Focal	Désignation	Téléphone No:	Email
Angola	Cesaltina Romero	Directeur de l'Intégration Genre		cesaltinaromer@gmail.com
Burundi	Mme Claudine AHISHAKIYE	Directrice de la Promotion et de l'Autonomisation de la Femme	+(257) 76800870 +(257) 72046811	claudineahishakiye@yahoo.fr
Cameroun	M. MVOGO MFOMA Jean	Expert en Genre et Développement		cab_minproff@yahoo.fr jmfomo2017@gmail.com
République Centrafricaine	M. Cyprien Serge MANGUELET	Directeur général des affaires sociales et de l'action humanitaire		mangueletcyprienserger@gmail.com
Chad	Madame ASNGAR Née MBAIASSEM LATOI Lydie	Directrice Genre et Développement		lydielatoi@gmail.com
Congo	Mme Arlette Raymonde BAKOU	Directrice Générale de l'Intégration de la Femme au Développement		bakouarlette@yahoo.fr
Congo (République Démocratique)	Madame Esther KAMWANYA BIAYI	Directeur, Chef de service		estherkamwanya@yahoo.fr
Guinée Equatoriale	Mme Esther Restituta NSUE MIKO	Directrice de la promotion du Genre		estherrestitutamiko@autlook.es
Gabon	Mme Ghislaine ITEMBO	Direction Générale de la promotion de la Femme et du Genre		itemboepella@yahoo.fr
Rwanda	M. Harelimana Frederic	Directeur Exécutif de l'Action l'Egalite des Sexes		Freddyhar505@yahoo.fr
Sao Tome and Principe	Ernestina PONTES MENEZES NEVES	Directrice de la promotion du Genre		ernestina81@live.com.pt

Tableau 3: Autres Parties Prenantes Consultées

Pays	Nom	Rôle - Organisation	Type d' Organisation	Téléphone No:	Email
Cameroun	Bisseck Yigbedé Monique	Directrice ONG REFAD	ONG		
Cameroun	Nkom Marie TAMOIFO	Leader Associatif, Réseau des jeunes des Forêts d'Afrique Centrale	ONG		tamoifo@gmail.com ajvc2010@gmail.com
Cameroun	Tabi H. JODA	Leader Associatif / Green Aid	ONG		tabijoda@gmail.com
Tchad	Tourde Berringar N.	Leader Associatif /MANDOUL Environnement	ONG		berringar2014@gmail.com
Tchad	Nadja Gothybe	Chef de service de la Femme et de l'Equité de Genre Leader Associatif	ONG		nadjairene@yahoo.fr igothybe@gmail.com
Tchad	Naomie NGUEMADJIBAYE	Coordonnatrice ONG PAGE VERTE	ONG		naongueba@yahoo.com
Tchad	Dr. Robert MADJIGOTO	Enseignant-Chercheur, Département de Géographie Université de N'Djaména	Université		
Congo (République Démocratique)	Scolastique Mahindo	Expert Autonomisation des Femmes – UN WOMEN	Multilatéral		Scolastique.mahindo@unwoman.org
Congo (République Démocratique)	Ercic Mballa ZINDOG	Expert PFN RRC	Gouvernement		verimbala@yahoo.fr
Congo (République Démocratique)	Joel NDIMBO	Magistrat	Gouvernement		joellndembo@gmail.com
Congo (République Démocratique)	Kasindé FURAHA Eveline	Ministère Action Humanitaire	Gouvernement		Evelynkasindé6@gmail.com
Congo (République Démocratique)	Albert Wahola	Expert	Gouvernement		waholabaron@yahoo.fr
Congo (République Démocratique)	M. Richard NGOÏ TAMBA	Juriste Jeunesse RRC	ONG		richardoavocat@live.fr
Congo (République Démocratique)	Gloria LOMBO POLO	Chef de Division Genre & Diversité Croix-Rouge	ONG		gloria.lombo@croixrouge-rdc.org

Pays	Nom	Rôle - Organisation	Type d' Organisation	Téléphone No:	Email
Congo (République Démocratique)	Roger PHOLO MVUMBI	Directeur ASSA (Agir pour la Souveraineté et la Sécurité Alimentaire)	ONG	+(243) 998218 472	rogerpholo@yahoo.fr
Congo (République Démocratique)	Martine KANKOLONGO	Point focal pour le REFADD	ONG		kanko2018martine@gmail.com
Congo (République Démocratique)	Eulalie BASHIGE	Directrice REFADD	ONG		elbashige44@hotmail.com
Congo	Gnelélé KINTOMO Arsene	Coordonnateur ONG AESI Congo	ONG		arseneguelele@gmail.com
République Centrafricaine	Derom Pamela Audrey	Conseil National de la Jeunesse Centrafricaine	Semi-gouvernement		p_derom@yahoo.fr
Angola	Keita Sugimoto	Responsable du Programme de Prévention des Crises et de Relèvement au PNUD Angola	Multilatéral		
Guinée Equatoriale	Mamadou TOUNKARA	Directeur, Direction Nationale de la Météorologie	Gouvernement		
Gabon	Gildas Parfait DIAMONEKA	Vice-Président du RECEIAC (Réseau d'Experts en communication en Afrique Centrale)	Multilatéral	+(241) 072888 04	gildas_parfait@yahoo.fr
Gabon	Médard OYAL TORDEG	Directeur du Centre central d'alerte précoce en Afrique	Multilatéral		

Tableau 4 Liste du Personnel de la CEEAC Consulté

Nom	Titre	Email
Semingar Ngaryamngaye	Spécialiste GRC, CEEAC	semingarn@grc-CEEAC.org
Isabelle Boukinda Nzaou	Chef de l'Unité Genre, CEEAC	boukinda.isabelle@yahoo.fr
Gloriose Nzinahora	Expert en affaires sociales, CEEAC	nzinahoraglory@gmail.com
Celine Keubou Kuematsa	Jeunesse professionnelle GRC, CEEAC	keuboucel@grc-CEEAC.org
Ahmat DJIBIA	Chercheur, GRC, CEEAC	djibiaahmat@gmail.com
Placide IBOUANGA NDINGA	Chef, Services de Communications, CEEAC	placide.ibouangandinga@gmail.com
Dominique KUITSOUC	Directeur unité, GRC, CEEAC	dkuitsouc61@gmail.com



COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
(CEEAC)

SECRETARIAT GENERAL

XVIème SESSION ORDINAIRE DE LA CONFERENCE
DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

DECISION N°72/CEEAC/CCEG/XVI/15
Portant création du Centre d'Application et de Prévion
Climatologique de l'Afrique centrale en abrégé « CAPC-AC »

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique
des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) ;

Vu le Traité instituant la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale ;

Vu la Décision N°26/CEEAC/CCEG/XIII/07 du 30 octobre 2007 portant adoption de la
Politique Générale de la CEEAC en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources
Naturelles ;

Vu la Décision N°25/CEEAC/CCEG/XIII/07 du 30 octobre 2007 portant adoption du Plan
d'Action Environnemental du NEPAD pour l'Afrique Centrale ;

Considérant la Déclaration des Ministres Africains en charge de la Météorologie du d'avril
2010 à Nairobi au Kenya ;

Considérant la vision Stratégique de la CEEAC à l'horizon 2025 ;

Vu la Décision d'octobre 2012 de la Conférence des Ministres Africains en charge de la
Météorologie à Harare au Zimbabwe ;

Considérant le Rapport du Conseil des Ministres de la CEEAC de novembre 2014 à
N'Djamena au Tchad ;

Considérant le Communiqué Final de la Conférence des Ministres en charge de la
Météorologie de l'Afrique Centrale du 24 avril 2015 à Yaoundé au Cameroun ;

Reconnaissant les incidences positives de l'application des informations, produits et
services météorologiques, hydrologiques et climatologiques dans divers secteurs du
développement socio-économique, y compris la réduction des risques de catastrophes ;

SUR PROPOSITION DU CONSEIL DES MINISTRES,

DECIDE :

Article 1 : Création du Centre

Il est créé en Afrique centrale un Centre Climatologique Régional dénommé «Centre
d'Application et de Prévion Climatologique de l'Afrique centrale » en abrégé « CAPC-AC ».

Article 2 : Siège du Centre

Le siège du Centre d'Application et de Prévion Climatologique de l'Afrique Centrale est
établi à Douala, en République du Cameroun.

Article 3 : Dispositions

La présente Décision est exécutoire de plein droit dans les Etats membres trente (30)
jours après la date de sa publication au Journal Officiel de la Communauté en anglais, en
espagnol, en français et en portugais.

Fait à N'Djamena, le 25 mai 2015

Pour la Conférence,
Le Président de la République du Tchad
Président en exercice de la CEEAC



IDRISS DEBY ITNO





PREAMBULE

FRANCAIS

Nous Parlementaires:

Pays	Noms et Prénoms	Commissions parlementaires
R.D. Congo	KATAMULIKO TSONGO MAHA Richard	Environnement et Ressources Naturelles
Guinée Équatoriale	NZE MICO Enriqueta	Agriculture, Bonne gouvernance et Environnement
RCA	OUANIKOLO ZOROKARA Lié ARCADIUS	Commission production environnement, Ressources naturelles et développement durable
Gabon	MOUDOUMA Adonis Apollinaire	Environnementt et Développement Durable
Burundi	BANYIKWA Adolphe	Affaires sociales, du genre du rapatriement, de l'égalité des chances et de la lutte contre le sida
Tchad	DJOUGA DJODDI Mahamadou	Plan et Économie
Cameroun	ETOUNDI Vincent de Paul EMAH	Droits de l'homme

Réunis à Kinshasa en République Démocratique du Congo, dans la salle de banquet du Palais du Peuple, du 21 au 23 octobre 2015,

1. Considérant le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030 adopté par 187 États le 18 mars 2015 appelle à l'intégration de la prévention des risques dans toutes les politiques publiques et dans tous les secteurs ;

2. Considérant la stratégie Régionale Africaine pour la Réduction des Risques des Catastrophes, son Programme d'action pour la mise en œuvre et la Déclaration de Yaoundé du 23 juillet 2015 des Ministres Africains en charge de la Réduction des Risques de Catastrophes sur le Cadre d'Action de Sendai 2015-2030;

3. Considérant la politique générale de la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC) en matière d'environnement et

de gestion des ressources naturelles adoptée en octobre 2007, par la 13^{ème} Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement ;

4. Considérant la Décision N°46/CEEAC/CCEG/XVI/15, portant approbation de la Stratégie Régionale Afrique Centrale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes et son cadre d'action adoptée par la 16^{ème} Conférence des Chefs d'États et 76 de Gouvernements de la CEEAC du 25 mai 2015 ;

5. Considérant le niveau de vulnérabilité des populations et des États de la communauté aux aléas et risques a typologies diverses;

6. Considérant que le nombre de catastrophes est en nette augmentation depuis plusieurs décennies notamment : les catastrophes d'origine épidémiologique, climatique, géophysique, écologique et anthropique, etc... ;

7. Conscient des dommages multiples qui résultent de la survenance des catastrophes et de leur incidence négative sur les efforts de développement des États de la sous région;

8. Prenant acte de l'accord adopté à la 19^{ème} Conférence des Parties à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 19), sur les arrangements institutionnels portant sur les pertes et dommages subis par les pays en développement, du fait du réchauffement climatique, en raison de la faiblesse des engagements pris par les pays de l'annexe I pour la réduction des gaz à effet de serre qui sont à l'origine de ce problème; constituent en Afrique Centrale un des facteurs aggravants de l'extrême pauvreté des communautés, de la baisse des activités économiques, ayant pour corollaires le

développement des conflits, les déplacements massifs des personnes, la famine et la vulnérabilité sans cesse croissante des populations aux aléas hydrométéorologiques;

9. Conscient de la nécessité de renforcer les dispositifs institutionnels et la qualité des ressources humaines et technologiques, de mettre en place des politiques publiques qui prennent suffisamment en compte la gestion des risques de catastrophes ;

10. Considérant que les parlements ont le devoir de légiférer entre autre sur la gestion des risques des catastrophes, et de contrôler l'action du Gouvernement sur la mise en œuvre des politiques y afférentes ;

11. Considérant qu'au même titre que toutes les politiques publiques, celles liées à la Réduction des Risques des Catastrophes (RRC) suppose une saine collaboration entre l'exécutif et le législatif,

soutenue par un meilleur engagement de toutes les parties prenantes, et l'accompagnement des partenaires au développement;

12. Prenons la résolution de mettre en place le Réseau des parlementaires pour la résilience aux catastrophes en Afrique Centrale;

13. Adoptons les Statuts dont la teneur suit :

CHAPITRE I : DE LA NATURE, DU BUT ET DE LA DURÉE

Article 1: Le Réseau Parlementaire pour la Résilience aux Catastrophes en Afrique Centrale en abrégé «REPARC» est une institution spécialisée de la CEEAC qui réunit les Parlementaires des États membres de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) pour traiter des questions relatives à la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) et la Lutte contre les Changements

Climatiques (LCC) en Afrique Centrale. Il constitue un instrument d'information et une force de proposition au service des parlements. Sa tutelle est assurée par le Secrétariat Général de la CEEAC.

Article 2: Le REPARC a pour but d'accélérer la prise en compte de la problématique de la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) et de la Lutte Contre les Changements Climatiques (LCC) dans les politiques, les stratégies et les Programmes de Développement des États membres de la CEEAC.

Article 3: Le Siège du REPARC est rotatif suivant l'élection du Président du Bureau Exécutif.

Article 4: Le REPARC a une durée illimitée. Toutefois, sa dissolution peut être prononcée dans les conditions déterminées par l'article 13 des présents statuts.

CHAPITRE II: DES OBJECTIFS

Article 5: Le REPARC a pour objectifs 77 de :

- Faciliter l'intégration des questions de RRC et de LCC dans les législations nationales ;
- Organiser des actions de formation et de renforcement des capacités en faveur de ses membres;
- Favoriser les échanges d'expérience et encourager la solidarité entre les Parlementaires des États membres de la CEEAC ;
- Contribuer à la construction d'une communauté résiliente basée sur la démocratie, la justice sociale et la paix en Afrique centrale ;
- Assurer un plaidoyer politique de haut niveau pour l'intégration de la RRC et de la LCC dans les politiques nationales des États.

CHAPITRE III : DES ORGANES DU RESEAU

Article 6: Les principaux organes du REPARC sont :

a- au niveau régional: une Assemblée Générale et un Bureau Exécutif sous- régional.

b- au niveau des Parlements de chaque État : un Point Focal et des membres actifs.

Article 7: Les organisations ci-après sont membres de droit du REPARC: la CEEAC, la CEMAC et les réseaux des parlementaires en charge De ces questions au niveau sous-régional et étatique.

CHAPITRE IV : DU FONCTIONNEMENT DES ORGANES DU RESEAU

Article 8: L'Assemblée Générale se réunit une fois tous les deux (02) ans sur convocation du Secrétariat Général de la CEEAC.

Article 9: Le Bureau Exécutif sous- régional préside aux destinés du REPARC, il est mis en place par l'Assemblée Générale sous-régionale pour un mandat de deux (02) ans renouvelable une fois Le Bureau Exécutif se réunit en session ordinaire une

fois l'an. Toutefois, il peut être convoqué en session extraordinaire le cas échéant.

Le Bureau du REPARC est composé de :

- Un Président ;
- Un Vice-président chargé Des programmes ;
- Un Secrétaire Général ;
- Un Secrétaire Général Adjoint chargé du SUIVI évaluation de la mise en œuvre des programmes ;
- Un Trésorier ;
- Deux (02) Commissaires aux Comptes.

Article 10: Le Point Focal national est désigné suivant les modalités spécifiques définies par chaque Parlement.

CHAPITRE V : DES MEMBRES

Article 11: Le REPARC comprend les membres fondateurs et les membres ordinaires.

a- Sont membres fondateurs du REPARC les Parlements représentés par les signataires

des présents statuts à la date de leur adoption.

b- La qualité des membres ordinaires du REPARC est reconnue à chaque Parlementaire en fonction, qui au niveau national satisfait aux conditions édictées par chaque Parlement et participe aux activités CC:BJ. duites par le Point Focal national du REPARC.

CHAPITRE VI : DES DISPOSITIONS FINANCIERES

Article 12: Les Ressources du REPARC proviennent :

- des contributions des Parlements nationaux ;
- des contributions des structures membres de plein droit (CEEAC, CEMAC, autres réseaux des parlementaires spécialisés) ;
- des appuis - des partenaires techniques et financiers pour la onduite de certaines activités ;
- des contributions des fondations et institutions

financières internationales ou nationales ;
- des dons et des legs.

CHAPITRE VII : DES DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES

Article 13 : a. La dissolution du REPARC est prononcée en cas de nécessité reconnue par la CEEAC par une Assemblée Générale extraordinaire.

b. En cas de dissolution, l'Assemblée Générale extraordinaire désigne un liquidateur.

c. L'actif du REPARC est reversé à une organisation désignée par la CEEAC et poursuivant le même but.

Article 14: Les langues utilisées par le REPARC sont les langues officielles de la CEEAC.

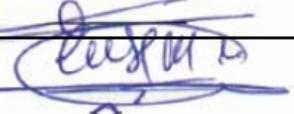
Article 15: Les présents Statuts peuvent être modifiés sur proposition du Bureau Exécutif sous-régional ou à l'initiative d'au moins 2/3 des

membres de l'Assemblée Générale.

Article 16: Un règlement intérieur sera adopté pour compléter et clarifier certaines dispositions des présents statuts.

Article 17: Les présents statuts entrent en vigueur dès leur adoption et leur signature par représentants les Parlements signataires.

Ainsi adopté à Kinshasa, le 22 octobre 2015

PAYS	NOMS ET PRÉNOMS	COMMISSIONS PARLEMENTAIRES	SIGNATURE
R.D. CONGO	KATAMULIKO TSONGO-MAHA Richard	Environnement et Ressources Naturelles	
GUINÉE ÉQUATORIALE	NSE MICO Enriqueta	Agriculture, Bonne gouvernance et Environnement	
RCA	OUANIKOLO ZOROKARA Lié Arcadius	Commission environnement, production, Ressources naturelles et développement durable	
GABON	MOUDOUMA Adonis Apollinaire	Environnement et Développement Durable	
BURUNDI	BANYIKWA Adolphe	Affaires sociales, du genre, du rapatriement, de l'égalité des chances et de la lutte contre le sida	
TCHAD	DJOUGA DJODDI Mahamadou	Plan et Économie	
CAMEROUN	ETOUNDI Vincent de Paul EMAH	Droits de l'homme	



COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LA GESTION DES CATASTROPHES EN AFRIQUE CENTRALE

TERMES DE REFERENCE
VERSION 24/06/2016

1. BUT DU COMITÉ

Le Comité Régional de suivi est un cadre de collaboration, de concertation et de coordination pour la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des plans en matière de prévention des risques et de gestion des catastrophes en Afrique Centrale.

2. MISSIONS

Le Comité Régional de Suivi pour la Prévention des Risques et la Gestion des Catastrophes en Afrique Centrale a pour mission :

- D'œuvrer pour un renforcement des actions de préparation et de réduction des risques de catastrophes en vue :
- De favoriser la synergie entre les agences gouvernementales chargées de la gestion des catastrophes d'une part et les partenaires stratégiques tels que les organisations du système des

Nations Unies, le Mouvement Internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge, le secteur privé et la société civile (ONGs nationales et internationales, réseaux associatifs), d'autre part ;

- De soutenir et de renforcer les mécanismes d'échanges d'information entre les membres du Comité Régional de Suivi et les institutions régionales spécialisées telles que les centres climatiques, les observatoires, les centres de recherche, les organismes des bassins fluviaux et forestiers, etc. ;
- D'identifier et de partager les leçons apprises lors des activités de réponse aux catastrophes et de réduction des risques ;
- D'identifier les besoins en renforcement de capacités et de formation, notamment dans le domaine des mécanismes de coordination, des plans de réponse

/ de contingence, exercices de simulation.

- De soutenir et d'encourager une réponse coordonnée en cas de situation de catastrophe en vue :
- De mettre en place et de renforcer les mécanismes et outils de coordination entre partenaires clés;
- De promouvoir la mise en place et/ou renforcement d'équipes régionales d'intervention d'urgence telles que les réseaux UNDAC/INSARAG, CEEAC, IFRC/RDRT ;
- De soutenir et de renforcer les régionales et nationales en matière de réponse aux catastrophes.
- De sensibiliser et de contribuer à la mobilisation des ressources financières pour la prévention et la gestion des catastrophes, en particulier pour la mise en œuvre de la stratégie de réduction des risques et ses plans opérationnels afférents.
- De promouvoir une application efficace des directives d'Olso sur l'utilisation des ressources militaires et de la protection civile et d'encourager les Etats membres à se doter de mécanismes internes de coopération et de coordination

civilo-militaire dans le cadre des situations de catastrophes naturelles.

3. COMPOSITION DU COMITÉ RÉGIONAL DE SUIVI

Le Comité Régional de Suivi pour la Prévention des Risques et la Gestion des Catastrophes de l'Afrique Centrale est composé d'un bureau exécutif et des membres.

Les Membres du comité régional de Suivi:

- Un représentant de chaque Etat membre de la CEEAC (responsable de l'organe en charge de la gestion des catastrophes au niveau national);
- Un (1) représentant des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge au sein de chaque pays membres de la CEEAC ;
- Le point focal en charge de la Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) de chaque Etat membre ;
- Le point focal en charge du changement climatique de chaque Etat membre ;
- Deux (2) représentants du Secrétariat de la CEEAC.

Le Bureau Exécutif du Comité Régional de Suivi :

Le Bureau exécutif du Comité Régional pour la Prévention des Risques et la Gestion des catastrophes de l'Afrique Centrale fait partie intégrante du comité de pilotage.

A cet effet, Il est chargé :

- du suivi de la mise en œuvre des plans opérationnels pour la réduction des risques et le renforcement de la préparation et réponse aux catastrophes ;
- de la préparation des documents relatifs aux tenues de certaines rencontres, notamment la consultation annuelle du Comité

Régional de Suivi et des conférences des Ministres en charge de la prévention et de la gestion des catastrophes.

Le Bureau exécutif comprend :

- Un (1) président
- Un (1) vice-président
- Le président et le vice-président sont élus pour deux (2) ans par les représentants des Etats membres (organe en charge de la gestion des catastrophes au niveau national ou équivalent) de la CEEAC parmi lesquels ils sont choisis.
- Deux (2) conseillers techniques issus des membres désignés des sociétés

nationales des Croix et du Croissant Rouge des Etats membres élus.

- Un (1) représentant du Secrétariat de la CEEAC.

Le Comité Régional de Suivi est assisté et appuyé techniquement par:

- Un Représentant de la CEEAC ;
- Un délégué de la représentation régionale de la Fédération Internationale des Sociétés de Croix- Rouge et du Croissant Rouge (FICR) pour l'Afrique Centrale et ;
- Un représentant du Bureau des Nations Unies Afrique d'Ouest et

du Centre pour la Coordination des Affaires Humanitaires (UNOCHA- ROWCA).

- Le Comité Régional de Suivi fait également appel à l'expertise d'institutions et de plate-formes spécialisées ainsi qu'au système des Nations Unies.

4. PÉRIODICITÉ

Les membres du Bureau exécutif se réunissent au moins deux fois par an. Le Comité régional de Suivi se réunit annuellement. Toutefois, il peut se réunir en session extraordinaire lorsque la situation l'exige.









COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE
DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



BP. 2112 Libreville - GABON
Tél. (+241) 01 44 47 31 - Fax : (+241) 01 44 47 32
Email : secretariat@ceeac-eccas.org - Web : www.ceeac-eccas.org